

# Le don d'argent des ménages aux associations et aux fondations

Étude des dons réalisés par les Français en 2008,  
enregistrés dans les déclarations de revenus 2009

## Préface de Philippe Dumas

Co-auteur du rapport de l'inspection générale des finances  
sur la philanthropie privée orientée vers l'aide au développement (février 2010)

*Octobre 2010*

# Sommaire

Préface (Philippe Dumas, Inspecteur des Finances)	3
Présentation de l'étude	4
Points clé	6
Analyse	10
<b>I. Structure et évolution des dons des particuliers en 2008</b>	<b>10</b>
I.1. Le montant total des dons déclarés par les foyers français	11
I.2 Le nombre de foyers ayant déclaré au moins un don	13
I.3. Le montant du don moyen par foyer fiscal donateur	14
En résumé	16
<b>II. Photographie des dons de 2006 selon les tranches de revenu imposable</b>	<b>17</b>
II. 1 Le montant des dons déclarés et le revenu imposable	18
II.2 Les foyers fiscaux donateurs et le revenu imposable	19
II.3 Les foyers donateurs imposables et non imposables	22
II.4 Le don moyen selon les tranches de revenu	24
En résumé	26
<b>III. Photographie des dons de 2006 selon l'âge du déclarant</b>	<b>28</b>
III.1 Le montant des dons déclarés selon l'âge	28
III. 2 Les foyers fiscaux Donateurs et l'âge du déclarant	29
III.3 Le don moyen selon les tranches d'âge	32
En résumé	33
<b>IV. Approche régionale du don</b>	<b>35</b>

# Préface

Voici une étude très instructive du CERPHI, malgré son apparence un peu austère. Il faut la lire posément, et avec attention, car elle révèle des tendances passionnantes, bien que non inédites, au sein de la philanthropie française en 2008.

Ainsi elle montre par exemple que les foyers non imposables, c'est-à-dire les plus modestes (ou les plus habiles en optimisation fiscale...) sont, quand ils sont donateurs, en moyenne plus généreux (don moyen annuel de 383€) que les foyers imposables donateurs, pourtant plus aisés par construction (don moyen annuel de 321€).

Mais aussi que les ménages imposables sont, proportionnellement à leur nombre, plus souvent donateurs que les premiers.

On voit aussi que si le nombre de donateurs a stagné en 2008, le montant moyen des dons et leur volume global ont augmenté significativement (+4,5%).

A signaler aussi, ce qui est une tendance lourde et durable, que le donateur est en moyenne plus âgé que l'ensemble de la population et que les plus jeunes donnent moins souvent et des sommes moindres.

En cette période de coup de rabot sur les « niches fiscales », les lecteurs férus de fiscalité relèveront aussi – et interpréteront chacun selon ses convictions - la phrase suivante extraite de l'étude : « Les incitations fiscales n'ont pas d'effet immédiatement lisible sur les résultats de l'année de leur application. Ce qui confirme que l'incitation fiscale n'est pas un facteur déclencheur de don mais un facteur qui conforte et entretient de la motivation ».

Toutes ces informations sont à mettre en corrélation avec des facteurs plus ou moins explicatifs des tendances constatées, comme l'évolution des revenus, les effets de la crise, la médiatisation plus ou moins forte de certains événements, le degré d'intérêt ou même de compassion suscité par telle ou telle cause etc.

Elles donnent aussi des clés et des pistes pour espérer renforcer progressivement le volume de la philanthropie française et améliorer sa diffusion par tranche d'âge et de revenu.

Bonne lecture, donc, de cette étude et qu'elle suscite de beaux débats citoyens...

**Philippe DUMAS**

Co-auteur du rapport de l'inspection générale des finances sur la philanthropie privée orientée vers l'aide au développement (février 2010)

# Présentation de l'étude

Cette étude porte sur les dons faits aux associations et aux fondations par les ménages français en 2008, enregistrés dans les **déclarations de revenus** de 2009. Les dons réalisés dans le cadre du dispositif don-ISF<sup>1</sup> ne sont donc pas inclus ici, ni ceux qui n'ont pas été déclarés à l'administration fiscale.<sup>2</sup>

Elle est basée sur les données communiquées conjointement au **CerPhi**, à **France générosités** et à **l'Observatoire de la Fondation de France** par la Direction Générale des Finances Publiques en juin 2010

Ces données concernent la France métropolitaine et les DOM-TOM et sont issues du fichier exhaustif des déclarations de revenus perçus en 2008 (6ème émission). Elles portent sur :

- Pour le montant des dons : le **montant total** des dons ; le montant **moyen** des dons **par foyer fiscal donateur** ; le montant **moyen** des dons **par foyer fiscal**,
- Pour le nombre de foyers fiscaux :
  - ceux ayant effectué **uniquement** un don ouvrant droit à une réduction de **75%** du montant de leur don,
  - ceux ayant effectué **uniquement** un don ouvrant droit à une réduction de **66%**,
  - ceux ayant effectué un don dans les **deux** catégories, ceux n'ayant effectué **aucun** don.

Elles sont présentées selon :

- Au plan national : selon **l'âge** du déclarant (6 tranches d'âge) en distinguant foyers imposables et non imposables
- Au plan national et régional : selon le **revenu imposable** (12 tranches de revenus), en distinguant foyers **imposables** et **non imposables**.

Pour les principales données, nous proposons une analyse comparative avec celles des années précédentes afin de suivre l'évolution des tendances.

Cette étude se présente en trois volets :

- En première partie, une **présentation de l'évolution des dons en 2008** par rapport aux années précédentes, examinée selon trois critères : montant total des dons déclarés, nombre de foyers fiscaux donateurs et don moyen par foyer fiscal donateur.
- Puis une **approche socio-économique de l'année 2008**, analysée d'abord selon **la tranche de revenu imposable des foyers**, puis selon **l'âge du déclarant**.

On distingue dans ces analyses les données concernant les foyers imposables et ceux non imposables

- Enfin une approche géographique du don par **Région**

---

<sup>1</sup> Loi Tepas, entrée en vigueur en Juin 2008, a suscité « plus de 50 M € de dons versés par 19 000 contribuables (ce qui représente 38 M € de réduction d'impôt), soit un montant moyen des dons de 2 600 euros » selon un communiqué de presse du cabinet de madame Lagarde, daté du 18 mai 2009

<sup>2</sup> Plusieurs sources indiquent que 20% environ des dons ne seraient pas déclarés.

## Pour aider la lecture

Les analyses présentées se fondent sur les indicateurs suivants. Pour plus de lisibilité, des abréviations sont employées, notamment dans les graphiques.

- Montant total des Dons Déclarés (DD)
- Nombre de Foyers Fiscaux Donateurs (FFD)
- Nombre total de Foyers Fiscaux (FF)
- Proportion de Foyers Fiscaux Donateurs parmi l'ensemble des foyers fiscaux (PFFD) =  $FFD/FF$
- Montant du Don Moyen par Foyer Fiscal Donateur (DMFFD) =  $DD/FFD$
- Montant du Don Moyen par Foyer Fiscal (DMFF) =  $DD/FF$

# Points clé

## 1. Les dons réalisés en 2008 et déclarés en 2009 : chiffres clés

- 5 296 000 Foyers (14,6% du total des foyers fiscaux) ont déclaré un don<sup>3</sup> sur leur déclaration de revenus de 2009
- Le montant total des Dons Déclarés a été de 1 772 M €. Soit un don moyen par Foyer Fiscal Donateur de 335 €.
- 21,5% des Foyers Fiscaux Donateurs (1 132 Foyers) n'étaient pas imposables. Ils ont réalisé 24% du montant total des Dons Déclarés (434 M€). Soit un don moyen de 383 €.
- 80 % du montant des Dons Déclarés a été retenu comme ouvrant droit à une réduction d'impôt de 66% du montant du don et 20% comme donnant droit à une réduction de 75% du montant du don.

	Total	Foyers imposables	Foyers non imposables
Montant total de dons déclarés (en millions)	1 772 M €	1 338 M €	434 M €
Nombre de foyers fiscaux donateurs (en milliers)	5 296	4 164	1 132
Don moyen par foyer fiscal donateur	335 €	321 €	383 €

## 2. L'évolution globale entre les déclarations 2008 et 2009

- L'augmentation du montant total des Dons Déclarés par les Français entre 2008 et 2009 a été de 4,5% pour atteindre 1 772M€.
- Cette augmentation n'est pas liée à une croissance du nombre de Foyers Fiscaux Donateurs, qui reste la même que l'année précédente.
- Elle est due entièrement à la croissance du Don Moyen par Foyer Fiscal Donateur (+4,6%).

	2007	2008	△
Montant total de dons déclarés (en millions)	1 696 M €	1 772 M €	+ 4,5 %
Nombre de foyers fiscaux donateurs (en milliers)	5 302	5 296	-0,1%
Don moyen par foyer fiscal donateur	320 €	335 €	+4,6%

- 
- <sup>3</sup> 21% ont déclaré uniquement un don déductible à 75% de son montant (case 7UD de la déclaration de revenus), 59% ont déclaré uniquement un don déductible à 66% de son montant (case 7UF de la déclaration de revenus), 20% ont déclaré à la fois un don déductible à 75% et un don déductible à 66% (cases 7UD et 7UF)

### 3. L'évolution des dons de 2000 et 2008

L'année 2008 confirme la tendance générale observable depuis 2000 sur les trois indicateurs principaux :

- La croissance du *montant des dons déclarés* est **modérée** : elle n'a pas tout à fait doublé en 8 ans, et **irrégulière**, influencée par l'actualité humanitaire et sociale.
- Les incitations fiscales n'ont pas d'effet immédiatement lisible sur les résultats de l'année de leur application. Ce qui confirme que l'incitation fiscale n'est pas un facteur déclencheur de don mais un facteur qui **conforte et entretient de la motivation**.
- Le nombre de *foyers fiscaux donateurs* n'augmente que très **faiblement** (+ 768 000 foyers en 8 ans) et la croissance actuelle de cet indicateur est nulle voire négative, la légère reprise de 2007 (après deux années d'effacement de l'effet Tsunami) n'a pas été confirmée en 2008.
- Le montant du Don Moyen par Foyer Fiscal Donateur augmente **régulièrement** depuis 8 ans, même si l'augmentation annuelle est de moins en moins forte.

Ces constats mettent en évidence, pour les associations et fondations faisant appel à la générosité du public :

- **Une force** : elles bénéficient de l'appui d'une base de donateurs qui se renouvelle sans augmenter mais renforce son soutien d'années en année
- **Un risque** : une croissance qui ne s'appuie que sur l'augmentation du don moyen est fragile, compte tenu du nombre et de la volatilité des facteurs qui peuvent l'influencer, comme le souligne Philippe Dumas dans son introduction : évolution des revenus, effets de la crise, médiatisation de certains événements, degré d'intérêt ou de compassion suscité par telle ou telle cause etc.. Et l'on verra aussi que cette augmentation est soutenue par le don des foyers non-imposables.

### 4. L'analyse des dons par tranches de revenus imposables

Selon le critère de revenu imposable, on distingue 3 catégories de foyers fiscaux, différentes du point de vue de leur contribution au montant global des dons et de la proportion de foyers donateurs

- **Les Foyers Fiscaux ayant un revenu imposable < à 15 000 € : 47% des Foyers Fiscaux**
  - Ils constituent **14% des Foyers Donateurs**. Ils contribuent pour **8,5%** au montant total des **Dons Déclarés**.
  - La **proportion des Foyers Donateurs** par rapport au total des Foyers fiscaux de cette catégorie est **< à 7%**
- **Les Foyers Fiscaux ayant un revenu imposable compris entre 15 et 45 000 € : 44 % des Foyers Fiscaux**
  - Ils constituent **60 % des Foyers Donateurs** et contribuent pour **46 %** au montant total des **Dons Déclarés**.
  - La **proportion des Foyers Donateurs** par rapport au total des Foyers fiscaux de cette catégorie va de **15 à 38%** selon la tranche considérée.
- **Les Foyers Fiscaux ayant un revenu imposable > 45 000 € : 9 % des Foyers Fiscaux**
  - Ils constituent **26% des Foyers Donateurs** et contribuent pour **45,5 %** au montant total des **Dons Déclarés**
  - La **proportion des Foyers Donateurs** par rapport au total des Foyers fiscaux de cette catégorie se situe au-dessus de **42%**.

Revenu imposable	% du montant des Dons Déclarés	% du total des Foyers Fiscaux	% des Foyers Fiscaux Donateurs	Proportion de Foyers Donateurs / total Foyers Fiscaux
< 15 000 €	8,5%	47%	14%	1,4% à 6,7%
15 à 45 000 €	46%	44%	60%	15% à 38%
> 60 000 €	45,5%	9%	26%	42% à 50%

Le **Don Moyen par Foyer Donateur** augmente régulièrement d'une tranche de revenu à l'autre, à deux exception près :

- En dessous de 5 000€ de revenus imposables, le don est plus élevé que sur les tranches suivantes
- Au delà de 150 000 € la croissance s'accroît très fortement

Sur tous ces indicateurs, les comportements des **foyers donateurs imposables** sont différents de ceux des **foyers donateurs non-imposables**, qui sont présents, dans des proportions diverses, sur toutes les tranches de revenus.

Le don moyen en particulier est **significativement plus élevé chez les non-imposables**, au-delà de 15 000€ de revenus.

## 5 . L'analyse des dons par âge du déclarant

Sur le critère d'âge du déclarant, 3 groupes de foyers fiscaux sont également remarquables au regard de leur contribution au montant global des dons et de la proportion de foyers donateurs dans ce groupe

- **Les Foyers Fiscaux dont le déclarant est âgé de moins de 40 ans : plus d'un tiers (36%) des Foyers Fiscaux**
  - Ils constituent 14,5% des Foyers Donateurs. Ils contribuent pour 11% au montant total des Dons Déclarés.
  - La proportion des Foyers Donateurs par rapport au total des Foyers fiscaux de ces tranches d'âge est <à 8%
- **Les Foyers Fiscaux dont le déclarant est âgé de 40 à 59 ans : un tiers (34%) des Foyers Fiscaux**
  - Ils constituent un peu plus d'un tiers (35 %) des Foyers Donateurs et contribuent pour un tiers (33 %) au montant total des Dons Déclarés.
  - La proportion des Foyers Donateurs par rapport au total des Foyers fiscaux de sur ces tranches d'âge se situe dans la moyenne française, entre 13 et 18 %.
  - Une catégorie équilibrée et cohérente avec la moyenne nationale
- **Les Foyers Fiscaux dont le déclarant est âgé de 60 à 79 ans : presque un tiers (30%) des Foyers Fiscaux**
  - Ils constituent la moitié des Foyers Donateurs et contribuent pour 56 % au montant total des Dons Déclarés
  - La proportion des Foyers Donateurs par rapport au total des Foyers fiscaux de ces tranches d'âge se situe autour de 25%, soit un foyer sur quatre.

Tranches d'âge	% du montant des Dons Déclarés	% du total des Foyers Fiscaux	% des Foyers Fiscaux Donateurs	Proportion de Foyers Donateurs / total Foyers Fiscaux
<40 ans	11%	36%	14,5%	3,5% à 8%
40 à 59 ans	33 %	34%	35 %	13% à 18%
= ou > 60 ans	56 %	30 %	50,5%	24% à 25 %

### L'analyse des dons par régions

Les écarts entre les régions en termes de **montant de Dons Déclarés** sont importants. Le classement des régions selon cet indicateur est très **proche de celui du PIB** et proportionnel à la **densité de population** dans la région. L'Ile de France se distingue (30% des montants déclarés) et figure en tête de ce classement, suivie de Rhône-Alpes (10%) et PACA (7%)

En revanche il n'y a pas de corrélation entre le montant des Dons Déclarés dans une région et la **proportion de Foyers Donateurs** au sein de la population fiscale. **L'Alsace** n'est qu'au 12 eme rang en PIB, mais avec 22% de foyers fiscaux donateurs, est en tête de ce classement et **le don moyen** dans cette région est également parmi les plus élevés (5 eme rang).

Dans la majorité des régions, la densité des foyers donateurs est d'ailleurs assez proche (17 régions présentent un écart de 4 points maximum sur ce critère) et le don moyen également.

## I. Structure et évolution des dons des particuliers en 2008

### I.1. Le montant total des dons déclarés par les foyers français

En 2008, le montant total des dons déclarés par les foyers français a augmenté de 4,5%, pour atteindre 1 772M€. (Graphique I.1.a)

Après une croissance exceptionnelle en 2004 et 2005 (dons réalisés au profit des victimes du Tsunami), le montant des dons s'était maintenu sans progresser en 2006.

La reprise d'une progression observée en 2007 ne s'est que partiellement confirmée en 2008.

Calculée en euros constants, cette augmentation serait de 2,7% par rapport à l'année précédente. (Graphique I.1.b)

20% de ces dons (353M€) ouvraient le droit à une **déduction fiscale** de 75% de leur montant (dons fait à des associations se consacrant aux personnes en difficulté), et 80% (1 420 M€) ouvraient le droit à une déduction fiscale de 66% de leur montant (dons fait aux autres associations). (Tableau I.1.d)

Enfin, on observe que **trois quart** du montant total des dons (1 338M€) a été réalisé par des **foyers imposables**, et un quart par des foyers non imposables (1 434M€). (Tableau I.1.c) Cette donnée sera analysée par rapport à la structure de ces foyers au chapitre II.

### Et pour la suite ?

On dispose d'indices selon lesquels cette tendance à une croissance modérée s'est poursuivie en 2009. Selon le **Baromètre de France générosités**<sup>4</sup>, la croissance des dons reçus par les associations de ce panel entre 2008 et 2009 a été de 5,5%, soit à peu près identique celle observée l'année précédente.

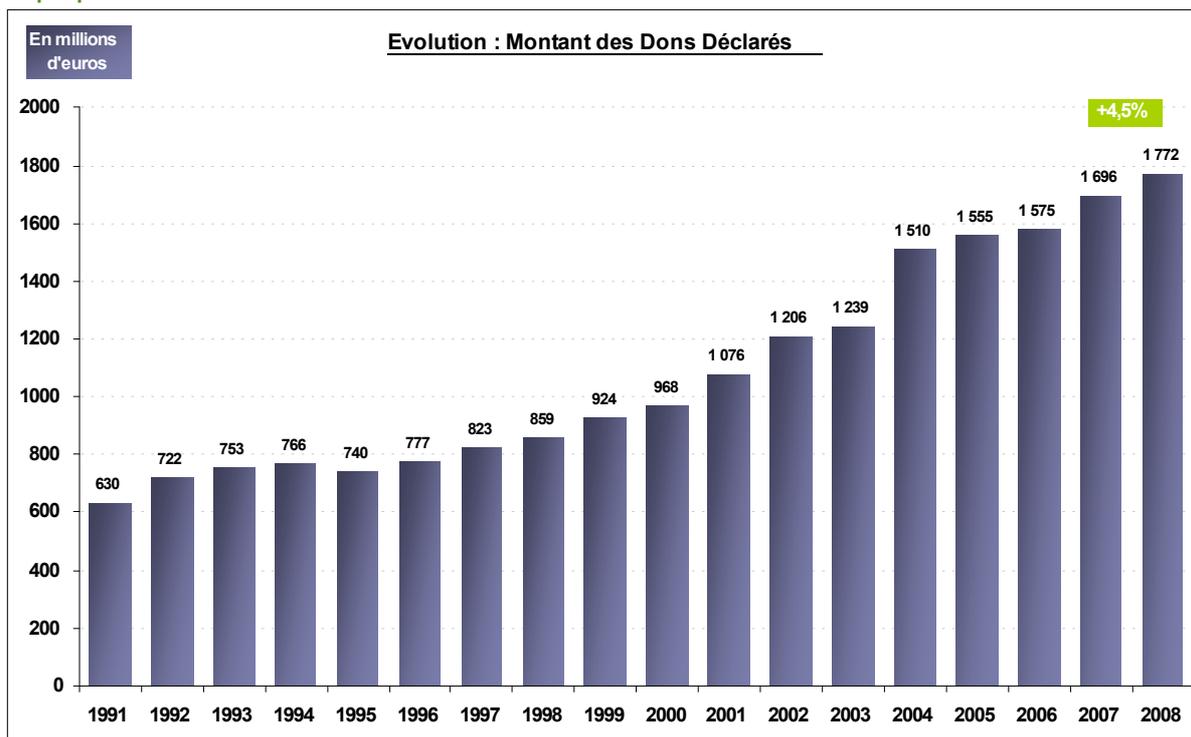
Cette observation doit être considérée avec prudence. Elle reflète en effet l'évolution de grandes voire très grandes organisations, très structurées et dotées de politiques et de moyens de développement. Parmi elles, figurent des Fondations qui bénéficient de dons ISF (sans pouvoir toujours les isoler).

Il est probable qu'une observation portant sur un plus grand nombre d'organismes, de taille moins importantes, ferait apparaître une tendance d'évolution plus lente.

---

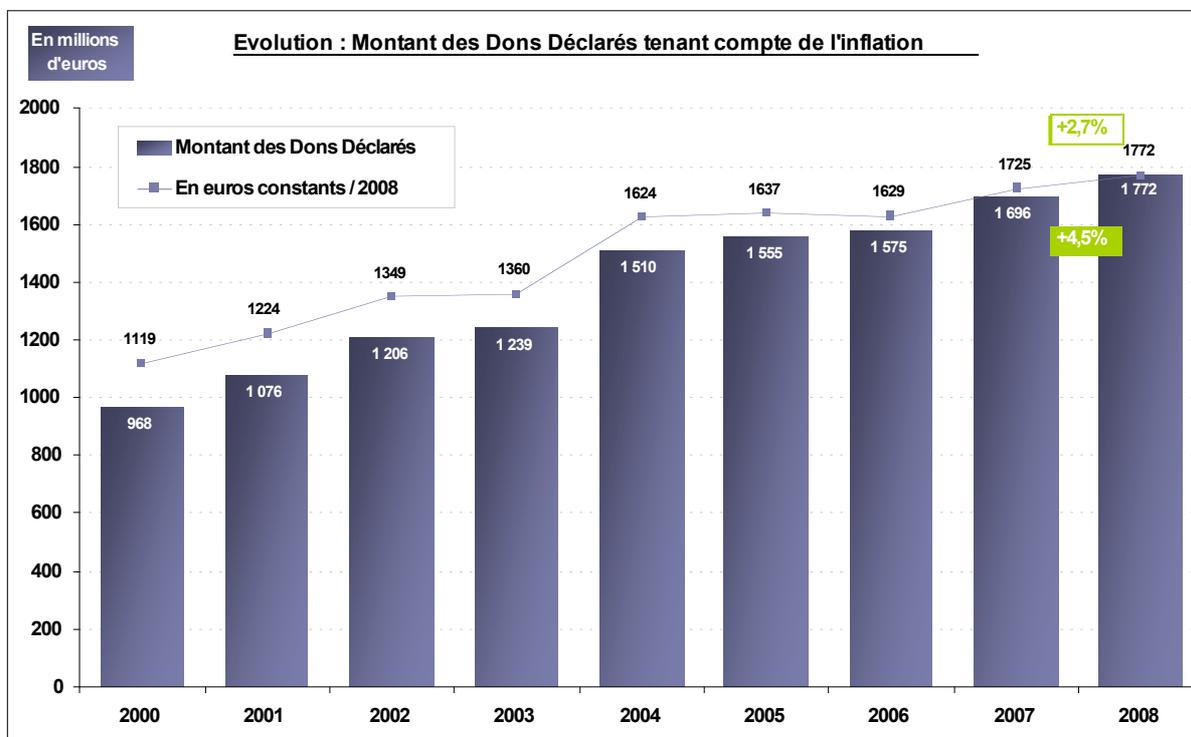
<sup>4</sup> Panel qui suit les tendances de l'évolution des dons de 23 associations et fondations, représentant un quart des dons reçus par les membres de France générosités.

Graphique I.1.a



Source : Direction Générale des Finances Publiques. Traitement CerPhi.  
 Pour les données relatives aux années 1991 à 2004 : « la générosité des Français » - CerPhi - 2008

Graphique I.1.b



Source : Direction Générale des Finances Publiques. Traitement CerPhi.  
 Pour les données relatives aux années 2000 à 2004 : « la générosité des Français » - CerPhi - 2008

**Tableau I.1.c : Distinction du montant des Dons Déclarés en fonction du critère Revenu imposable/non imposable**

<b>2008</b>	Total	Revenus Imposables	Revenus non imposables
Montant total de dons déclarés (en millions)	1 772 M €	1 338 M €	434 M €
Proportion des montants	100%	76%	24%

**Tableau I.1.d : Distinction du montant des Dons Déclarés en fonction du droit à la déduction de l'impôts**

<b>2008</b>	Total	Déduction 75% 7UD	Déduction 66% 7UF
Montant total de dons déclarés (en millions)	1 772 M €	353 M €	1 420 M €
Proportion des montants	100%	20%	80%
Montant dons des foyers imposables	1 338 M€	286 M€	1 052 M€

## I.2. Le nombre de foyers fiscaux ayant déclaré au moins un don

En 2008, 5 295 560 foyers<sup>5</sup> (arrondi ici à 5 296 000) ont déclaré au moins un don.

Ils représentent 14,6% du total des foyers fiscaux, soit presque 1 foyer sur 7. Ils se répartissent de la façon suivante :

- 21% (1 144 359 foyers), ont déclaré uniquement un don déductible à 75% de son montant (case 7UD de la déclaration de revenus)
- 59% ont déclaré uniquement un don déductible à 66% de son montant (case 7UF de la déclaration de revenus)
- 20% (1 008 811 foyers), ont déclaré à la fois un don déductible à 75% et un don déductible à 66% (cases 7UD et 7UF), soit qu'ils aient réalisé des dons aux deux types d'associations, soit qu'ils aient reporté en case 7UD les montants excédant le plafond de l'autre catégorie.

21,5% de ces Foyers Fiscaux Donateurs n'étaient pas imposables en 2008. On verra au chapitre II leur répartition sur les différentes tranches de revenu.

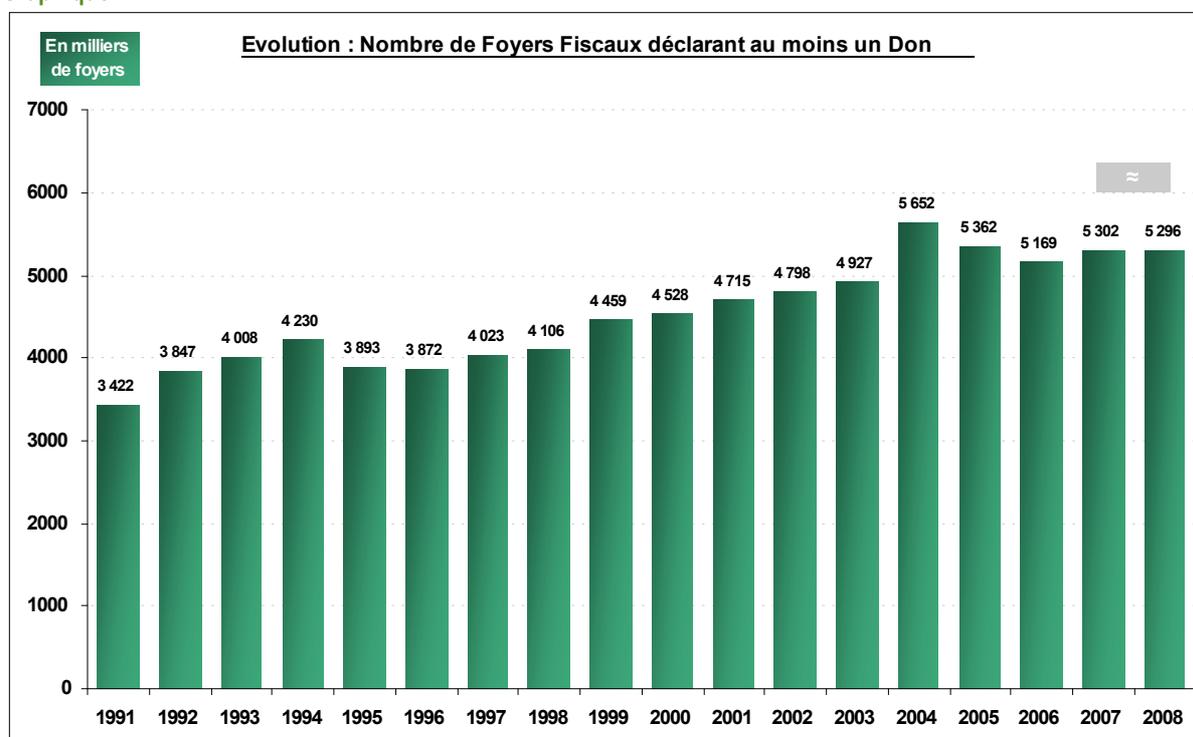
On observe donc une **stagnation de cet indicateur (-0,1%)** par rapport à l'année précédente (**Graphique I.2**)

Une partie des nouveaux donateurs ayant déclaré un don suite au Tsunami ne s'étant pas remobilisé, 2005 et 2006 avait vu régresser cet indicateur, effaçant l'effet du tsunami. La légère augmentation du nombre de Foyers Fiscaux Donateurs (+ 2,6%) enregistrée en 2007, ne s'est pas confirmée en 2008.

Les associations et les fondations faisant appel à la générosité du public disposent aujourd'hui d'une base solide de donateurs qui se renouvelle mais ne croit que très peu ou plus.

L'augmentation du montant des dons n'est donc pas liée à une croissance du nombre de Foyers Fiscaux Donateurs.

Graphique I.2.



Source : Direction Générale des Finances Publiques. Traitement CerPhi

Pour les données relatives aux années 1991 à 2004 : « la générosité des Français » - CerPhi - 2008

<sup>5</sup> Un foyer fiscal peut compter un ou plusieurs donateurs (couple, enfant rattaché ...)

### I.3. Le montant du don moyen par foyer fiscal donateur

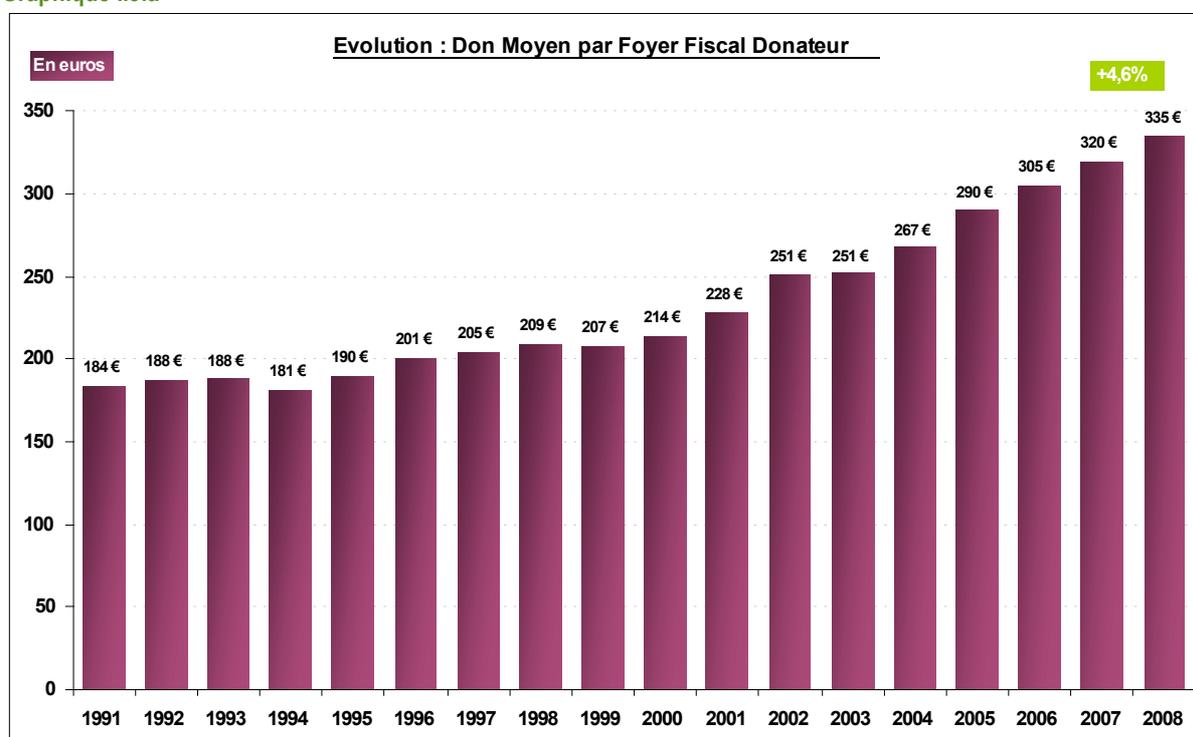
Il continue de croître dans des proportions similaires à celle des années précédentes, bien qu'en légère diminution. Il atteint **335 €** par foyers donateurs, soit une augmentation de **4,5%** (Graphique I.3.a)

Calculée en euros constants, l'augmentation serait de 2,8% (Graphique I.3.b)

C'est cet indicateur qui **explique en totalité l'augmentation des dons observée** en 2008, ce qui est cohérent avec le travail de fidélisation réalisé par les associations et fondations, mais représente une **fragilité**, au regard du nombre de facteurs conjoncturels pouvant affecter le montant des dons déclarés chaque année par un foyer

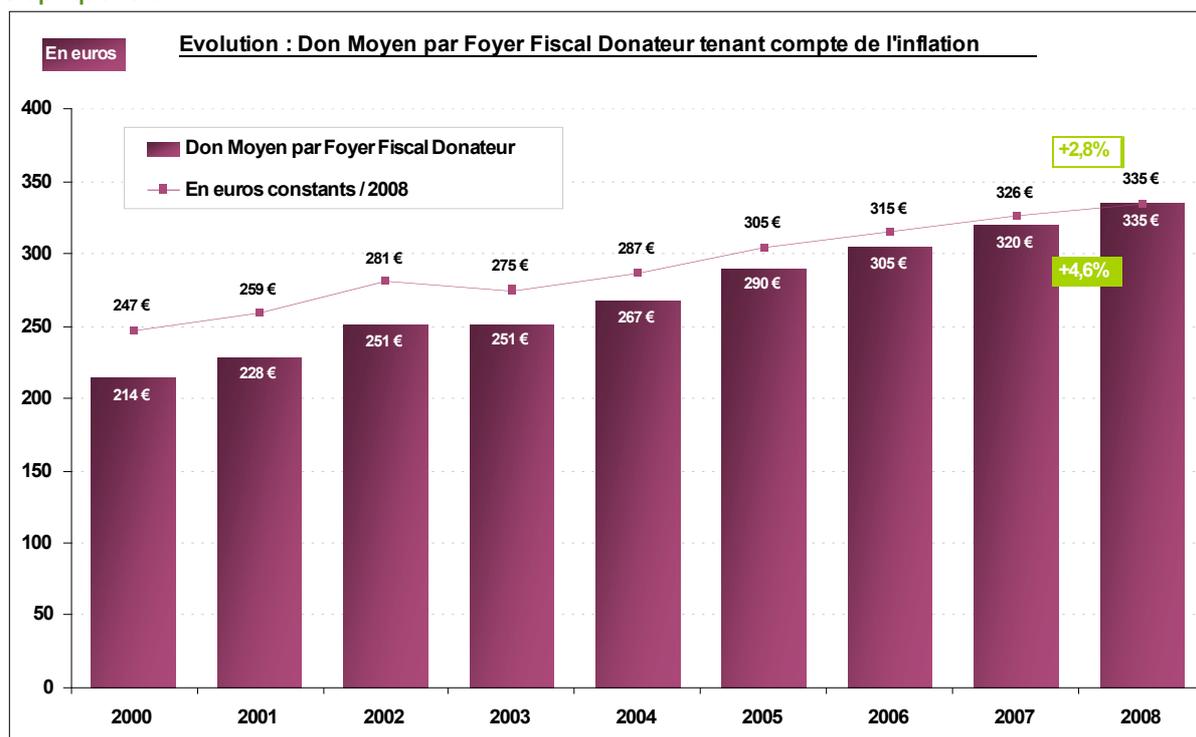
Le don moyen réalisé par les foyers non-imposables est de **383 €**.

Graphique I.3.a



Source : Direction Générale des Finances Publiques. Traitement CerPhi  
Pour les données relatives aux années 1991 à 2004 : « la générosité des Français » - CerPhi - 2008

Graphique I.3.b



Source : Direction Générale des Finances Publiques. Traitement CerPhi.

Pour les données relatives aux années 2000 à 2004 : « la générosité des Français » - CerPhi - 2008

**En résumé**, 2008 a confirmé une tendance observable depuis 2000 :

- **croissance** du montant des dons déclarés **modérée** et **irrégulière**, soumise à l'actualité des causes et des urgences humanitaires et à leur couverture médiatique, qui reste un moteur de don déterminant,
- **maintien** mais croissance faible voire nulle du nombre de foyers fiscaux donateurs,
- **augmentation régulière** du montant du Don Moyen par Foyer Fiscal Donateur.

	2007	2008	△
Montant total de dons déclarés (en millions)	1 696 M €	1 772 M €	+4,5%
Nombre de foyers fiscaux donateurs (en milliers)	5 302	5 296	-0,1%
Don moyen par foyer fiscal donateur	320 €	335 €	+4,6%

Les trois indicateurs se distinguent en fonction du critère Imposable/non imposable :

2008	Total	Revenus Imposables	Revenus non imposables
Montant total de dons déclarés (en millions)	1 772 M €	1 338 M €	434 M €
	100%		
Nombre de foyers fiscaux donateurs (en milliers)	5 296	4 164	1 132
	100%		
Don moyen par foyer fiscal donateur	335 €	321 €	383 €

## II. Photographie des dons de l'année 2008 selon les tranches de revenus imposables

Le **montant total des dons déclarés** par les foyers diffère fortement d'une tranche de revenu à l'autre, en fonction de deux critères, dont nous analyserons ici l'effet :

- le **nombre de foyers fiscaux** de chaque tranche, et parmi ces foyers, la proportion de **foyers donateurs**
- le montant du **don moyen** réalisé par les foyers donateurs de chaque tranche.

Comme l'année précédente, cette analyse est basée sur la construction, par la Direction des finances Publiques, de 12 tranches de revenus imposables :

- < 5 000 €
- de 5 000 à 10 000 €
- de 10 000 à 15 000€
- de 15 000 à 25 000€
- de 25 000 à 35 000€
- de 35 000 à 45000€
- de 45 000 à 60 000€
- de 60 000 à 80 000€
- de 80 000 à 100 000€
- de 100 000 à 150 000€
- de 150 000 à 200 000 €
- > 200 000 €

Pour donner davantage de lisibilité à cette analyse, on a regroupé ces tranches **en 3 grandes catégories de revenus imposables**, dont la constitution en termes de **nombre de foyers fiscaux** est remarquable et sur lesquels le **comportement des foyers donateurs** est différent de l'une à autre :

- Moins de 15 000 € : les 3 premières tranches de RI regroupent près de la moitié (**47%**) des foyers fiscaux
- De 15 000 à 45 000 € : les 3 tranches suivantes regroupent encore une « petite moitié » des foyers fiscaux (**44%**)
- Plus de 45 000 € : les 6 dernières tranches comptent moins d'un foyer fiscal sur 10 (**9%**)

Dans les pages suivantes, les analyses réalisées à partir des 12 tranches de revenus sont présentées par les graphiques. Le commentaire indique le comportement spécifique des trois grandes catégories.

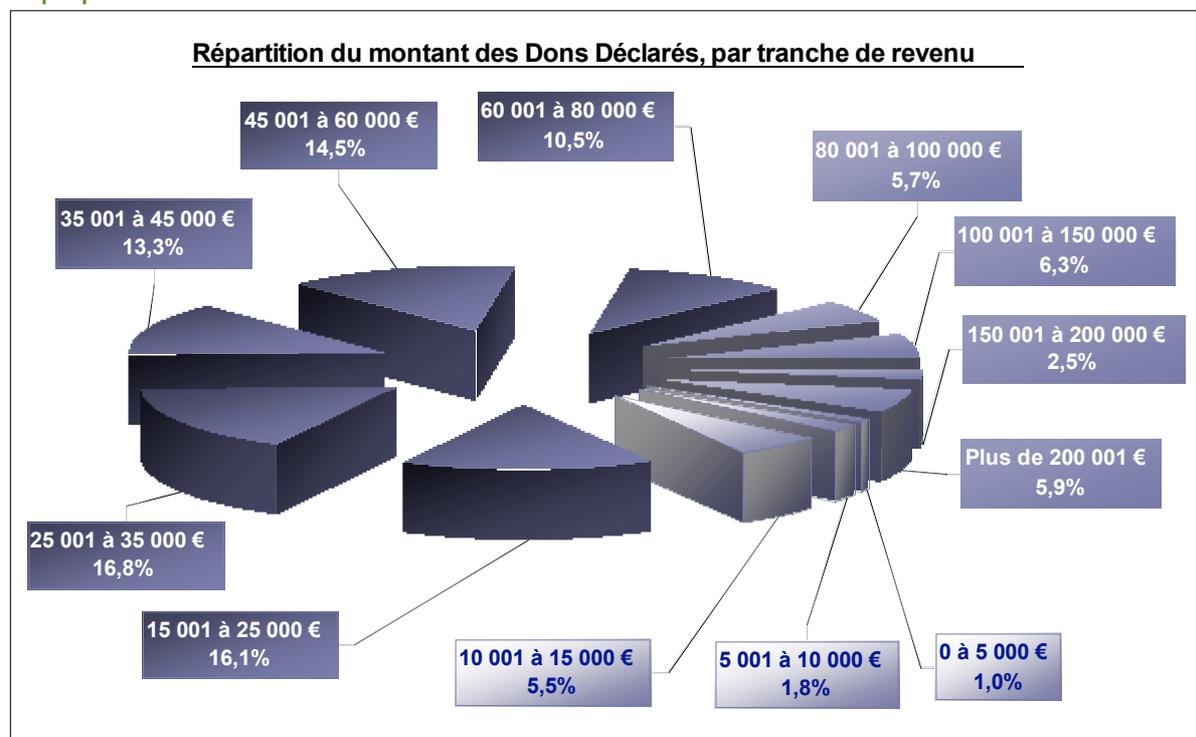
## II.1. Le montant des dons déclarés et le revenu imposable

On observe des différences importantes dans la **contribution** de chaque tranche de revenu au montant global des dons (**graphique II.1.**) :

- **8,5%** des dons sont réalisés par les donateurs appartenant à des foyers dont les revenus imposables sont **inférieurs à 15 000€** (les 3 premières tranches).
- **46%** sont réalisés par les donateurs appartenant à des foyers dont les revenus imposables se situent entre **15 000 et 45 000€** (les 3 tranches suivantes).
- **45,5%** sont réalisés par les donateurs appartenant à des foyers dont les revenus imposables sont **supérieurs à 45 000€** (les 6 dernières tranches).

Ces données sont quasiment similaires à celles de l'année précédente.

Graphique II.1.1



Source : Direction Générale des Finances Publiques. Traitement CerPhi (Total = 100%).

Cet indicateur nous permet de répondre à la question : d'où viennent les dons. Afin d'éclairer les comportements spécifiques des foyers donateurs selon les tranches de revenus, d'autres indicateurs sont nécessaires :

- La répartition **des Foyers Fiscaux Donateurs (FFD)** sur les différentes tranches de revenus (**Graphique II.2.b**), par rapport à celle du **total de Foyers Fiscaux (FF)** (**Graphique II.2.a**) : comment se répartissent les foyers donateurs, dans quelle tranche sont-ils les plus nombreux ?
- La **densité de foyers donateurs** dans chaque tranche de revenu : quelle tranche de revenu a la plus forte proportion de foyers donateurs Vs total des foyers fiscaux de la tranche.

## II.2. Les Foyers Fiscaux Donateurs et le revenu imposable

### II.2.1. La répartition des Foyers Fiscaux donateurs Vs total Foyers Fiscaux sur les différentes tranches de revenu

Les Foyers Fiscaux Donateurs se répartissent de façon inégale sur les tranches de revenu (graphique II.2.1 b.). Et leur distribution se fait de façon différente de celle du total des foyers fiscaux (graphique II.2.1 a.)

- Les foyers dont les revenus imposables sont inférieurs à 15 000€ représentent 47% des foyers fiscaux et **14% des foyers donateurs**.
- Les foyers dont les revenus imposables sont compris entre 15 000 et 45 000€ représentent 44% des foyers fiscaux et **60% des foyers donateurs**
- Les foyers dont les revenus imposables sont supérieurs à 45 000€ représentent 9% des foyers fiscaux et **26% des foyers donateurs**

⇒ Seuls les foyers dont les revenus imposables sont compris entre 15 000 et 25 000€ comptent la même proportion de foyers fiscaux que de foyer donateurs (24,5%)

### II.2.2. La densité des foyers donateurs Vs foyers fiscaux augmente avec les tranches de revenu

La proportion des foyers donateurs au sein du total des foyers fiscaux français est de 14,6%.

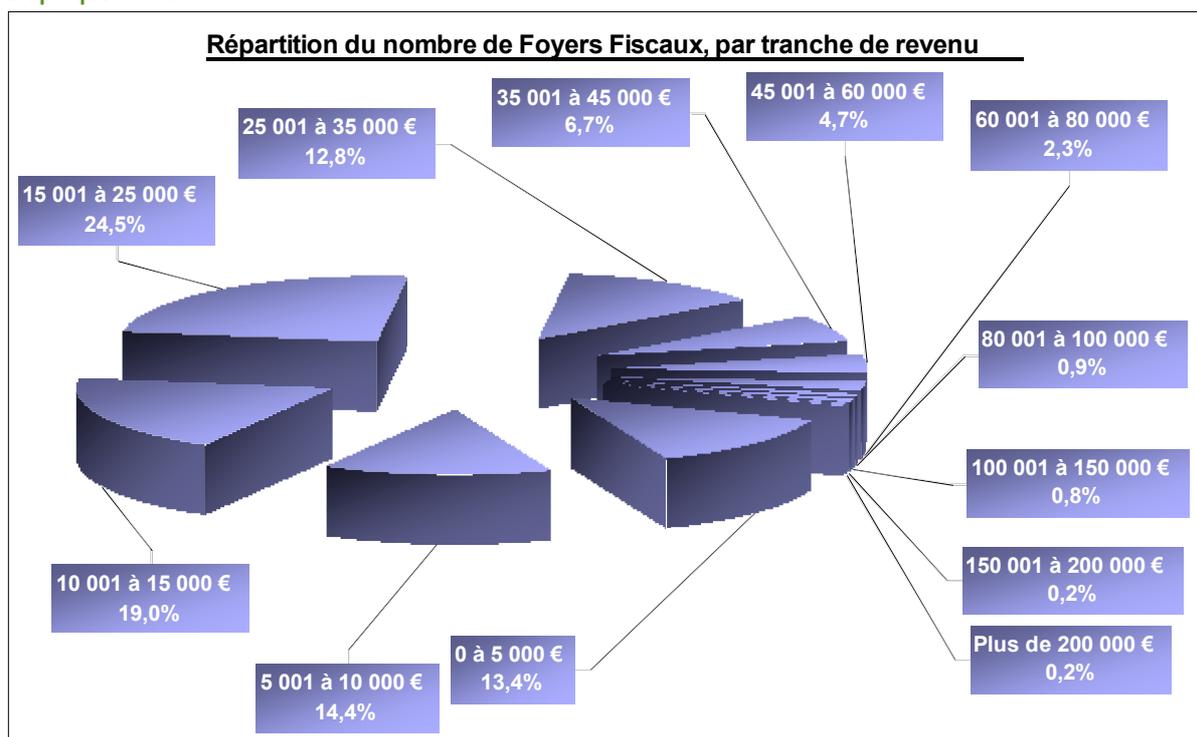
Cette proportion augmente d'une tranche à l'autre avec l'accroissement des revenus (graphique II.2.2).

Sur tranche de revenus la plus basse, les foyers donateurs comptent pour **1,4%** du total des foyers fiscaux. Elle atteint **50,3%**, soit 1 foyer donateur sur 2 foyers fiscaux, pour la tranche la plus élevée

Soit, rapporté aux trois catégories de revenus retenues pour cette analyse :

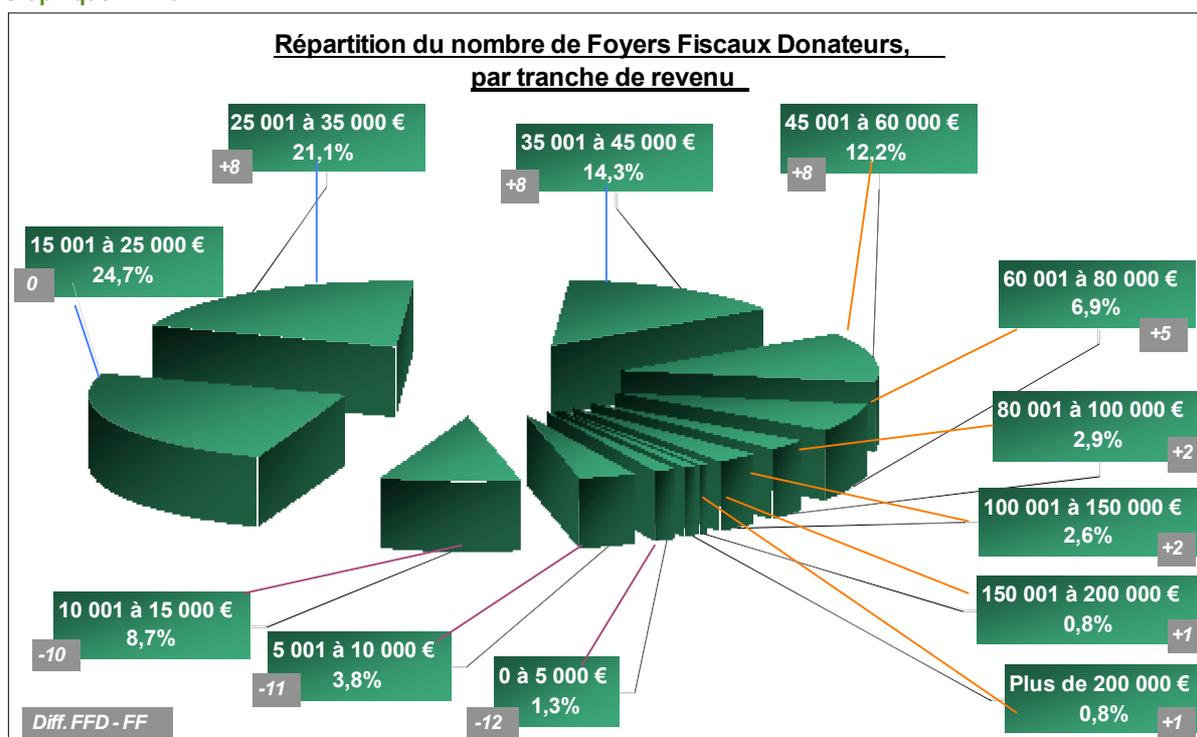
- La proportion de Foyers donateurs reste inférieure à 7% sur les tranches de revenus **inférieurs à 15 000€**
- Sur les tranches de revenu intermédiaires, entre 15 000 à 45 000 € cette proportion augmente régulièrement et passe de **15% à 31%** de foyers donateurs
- Sur les tranches de revenu supérieures, au delà de 45 000 € elle évolue de **38% à 50,3%**

Graphique II.2.1a



Source : Direction Générale des Finances Publiques. Traitement CerPhi (Total = 100%).

Graphique II.2.1b

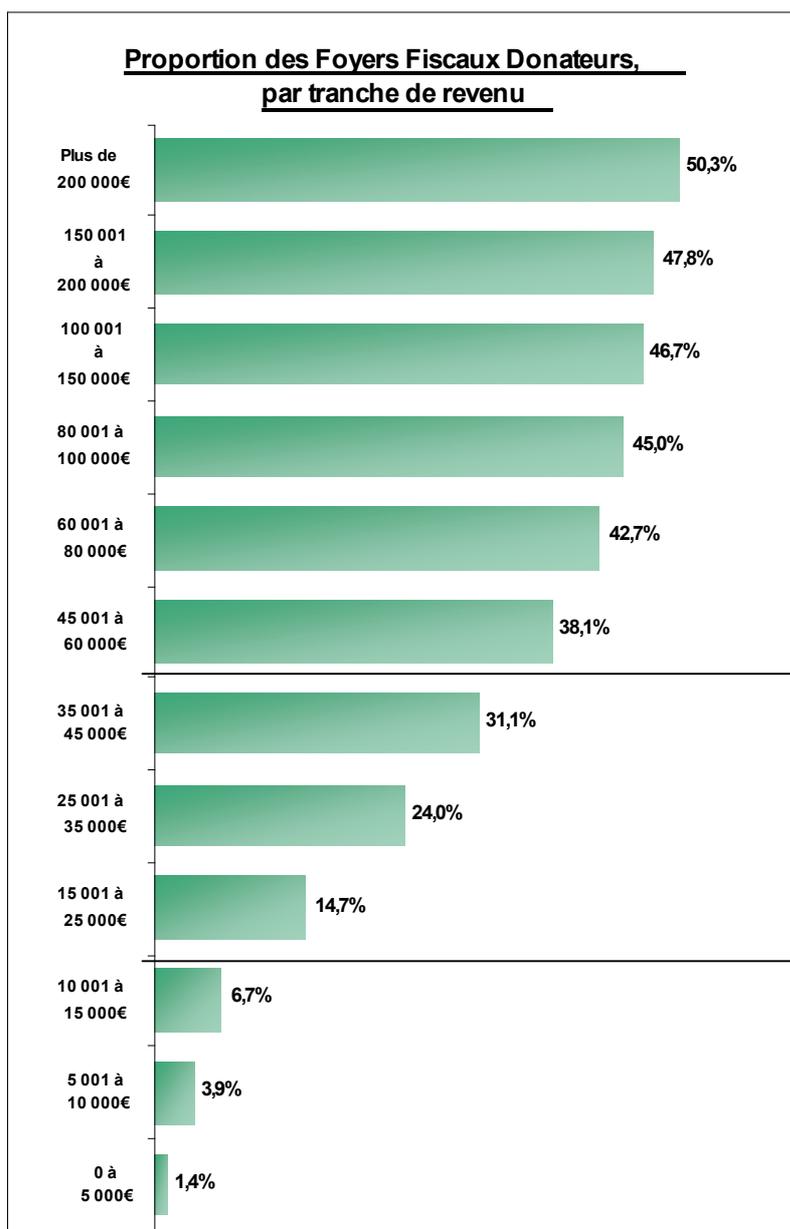


Source : Direction Générale des Finances Publiques. Traitement CerPhi (Total = 100%).

La différence entre le pourcentage de foyers fiscaux donateurs et celui de foyers fiscaux est indiquée en gris pour chaque tranche de revenu. Les deux graphiques se lisent ensemble.

Lecture : « Les foyers dont le revenu est inférieur à 5 000 € représentent 13,4% du total des foyers fiscaux, alors qu'ils représentent 1,3% du total des foyers déclarant au moins un don ; d'où un différentiel de -12 points ».

Graphique II.2.2



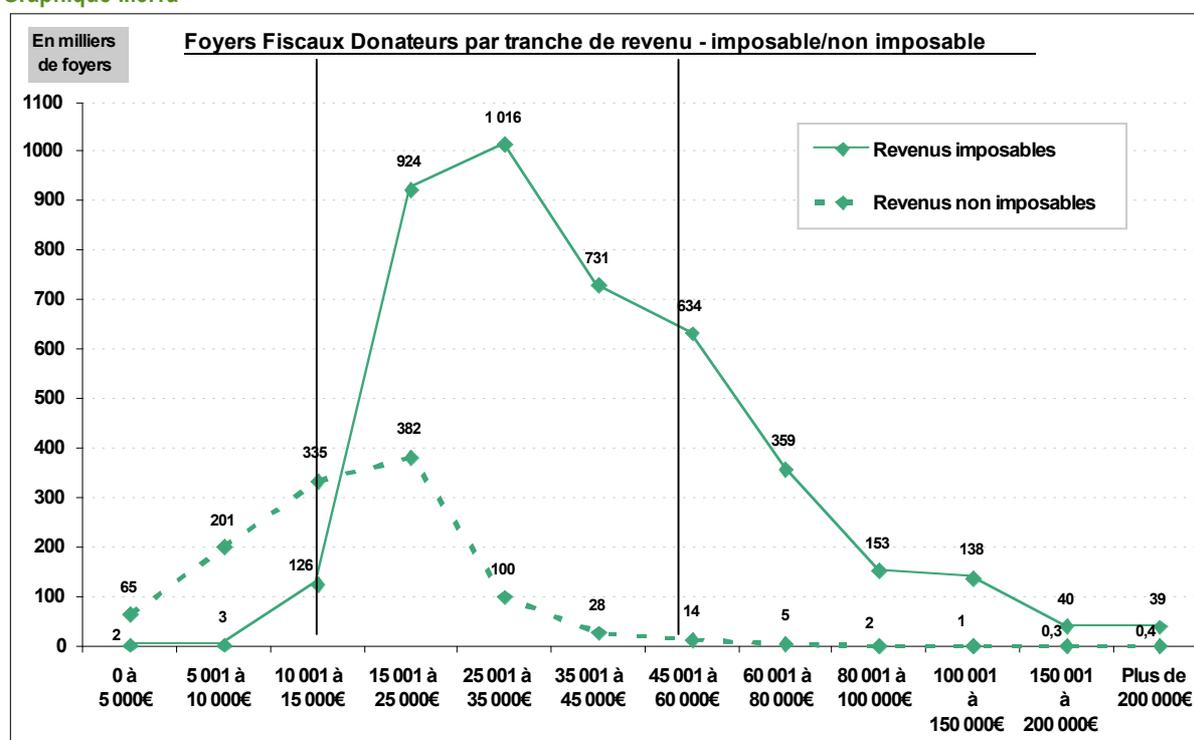
Source : Direction Générale des Finances Publiques. Traitement CerPhi.

## II.3 Foyers imposables et non imposables

### II.3.1 Répartition des Foyers Fiscaux Donateurs sur les différentes tranches de revenus, selon qu'ils sont imposables ou non (Graphique II.3.1a)

- Sur les tranches de revenus < à 15 000 € les **foyers donateurs non imposables** sont presque **5 fois** plus nombreux que les imposables sur l'ensemble de ces trois tranches
- Sur les tranches de revenus entre 15 000 et 45 000€, qui compte 60% des foyers donateurs, ces proportions s'inversent : les foyers donateurs imposables sont presque **6 fois** plus nombreux que les non imposables
- Au delà de 45 000€, la même tendance est observable :
  - Le rapport non imposables / imposables est de **1 à 84**
  - Les deux courbes décroissent très rapidement d'une tranche à l'autre

Graphique II.3.1a

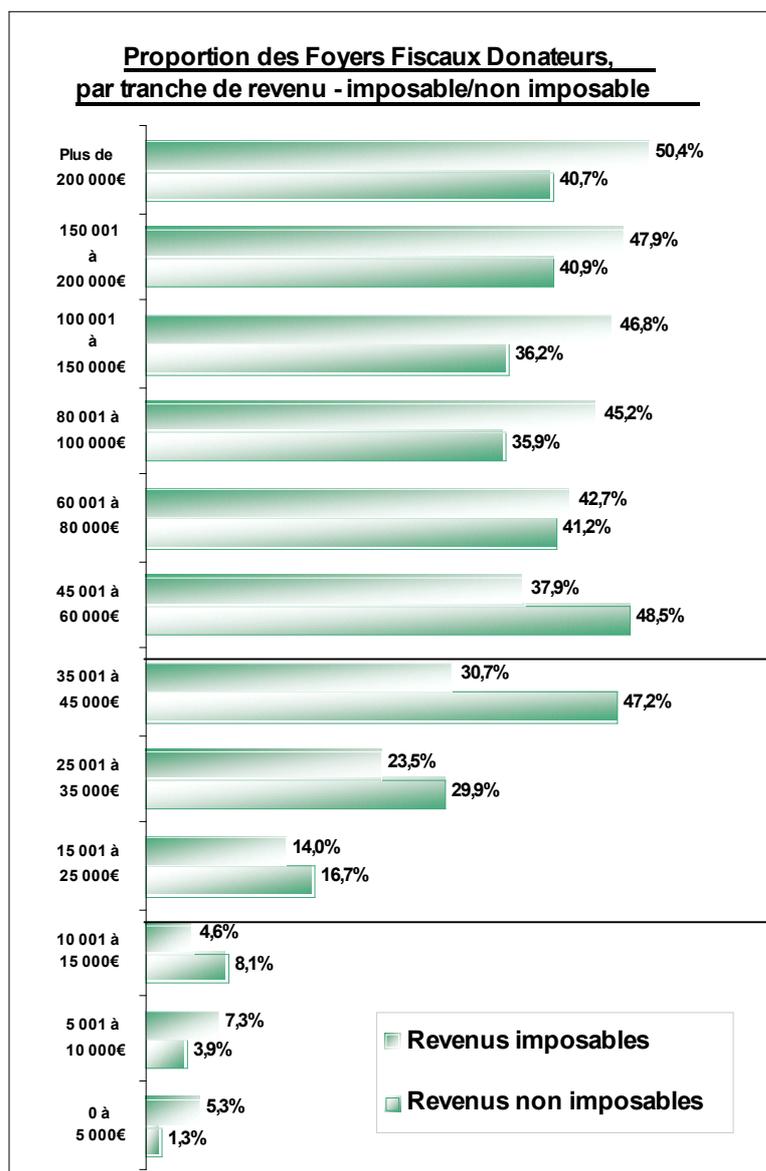


Source : Direction Générale des Finances Publiques. Traitement CerPhi.

### II.3.1. La densité des foyers fiscaux donateurs et sa variation sur les différentes tranches de revenus sont également spécifiques pour les foyers non Imposables (Graphique II.3.2)

- **Pour les imposables**, la densité des foyers donateurs (Vs total foyers fiscaux) croit régulièrement avec le revenu. Seule exception : elle est un peu plus élevée sur les deux tranches les plus basses que sur la suivante, confirmant qu'il existe bien un comportement particulier de ces deux catégories
- **Pour les non imposables**, on observe un phénomène différent. L'évolution d'une tranche à l'autre ne suit pas une courbe continue. La densité la plus forte de foyers donateurs se trouve sur les tranches de revenus situées entre 35 000 et 60 000 €. Elle est inférieure au bien en dessous qu'au-dessus de ces tranches.

Graphique II.3.2



Source : Direction Générale des Finances Publiques. Traitement CerPhi.

## II.4. Le don moyen selon les tranches de revenu

Le don moyen par **foyer donateur** (DMFFD), c'est-à-dire le total du don déclaré pour l'année par un foyer donateur, suit une progression régulière avec l'augmentation des revenus, à partir de **5 000€ de revenus imposables par foyer fiscal** et il croit très fortement sur la dernière tranche de revenu. (Graphique II.4a)

Le don moyen par **foyer fiscal** (DMFF), c'est-à-dire le don moyen rapporté au nombre total de foyers (donateurs et non-donateurs) suit une courbe similaire.

La comparaison des deux dernières années fait apparaître un phénomène identique entre 2007 et 2008, excepté pour la tranche de revenus la plus élevée dont le don moyen a été inférieur de plus de 300€ à celui de 2007. On peut faire l'hypothèse que le report d'une part des dons de cette population sur le dispositif de « dons ISF » a fait baisser le don moyen sur cette tranche de revenu.

Le don moyen représente environ **1% du revenu imposable** des foyers qui déclarent **de 25 000 à 35 000 € annuels**.

- Au dessus de ce niveau de revenu (> **25000** annuels), le don moyen est inférieur à 1% du revenu imposable des foyers
- En dessous de ce niveau de revenu (<**25000** annuels), le don moyen est supérieur à 1% du revenu imposable des foyers

Le cas des foyers qui déclarent **moins de 5000 €** est remarquable, puisque malgré un très faible revenu imposable, le don moyen est important sur cette tranche et qu'il baisse sur les tranches suivantes.

L'analyse selon le critère imposable / non imposable fournit des pistes explicatives à ce phénomène (Graphique II.4b).

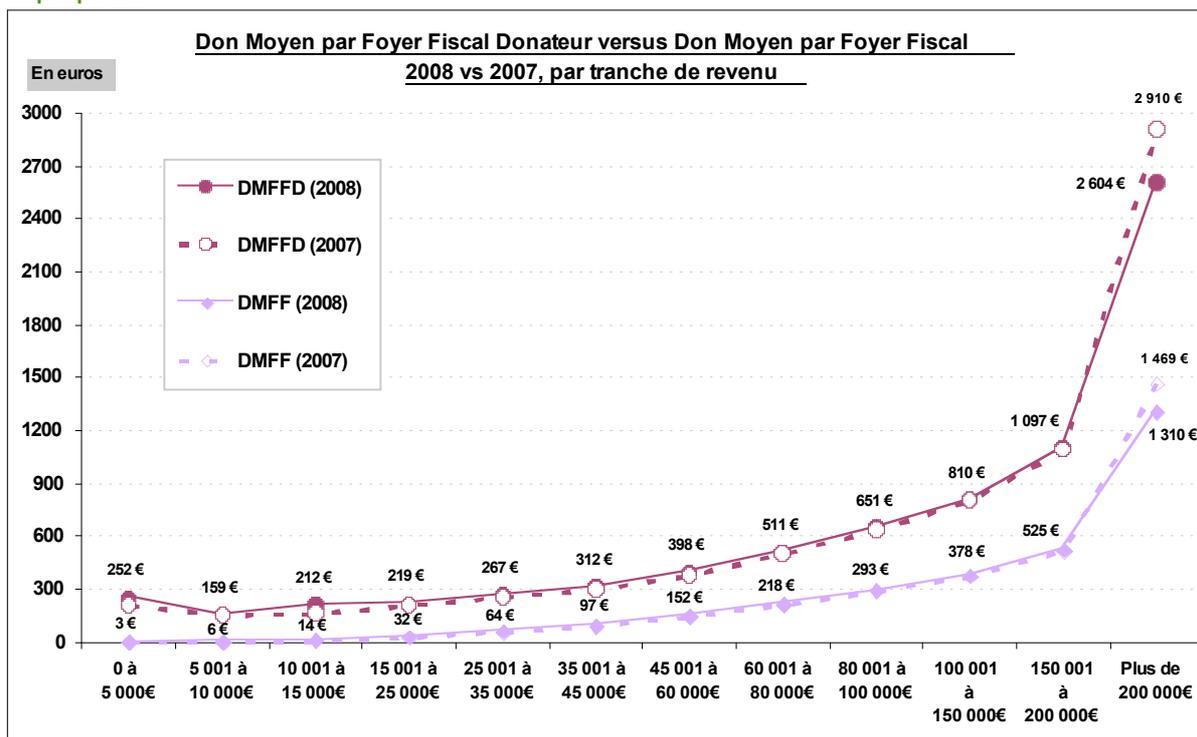
On constate en effet deux phénomènes très notables.

- **Au dessus de 10 000€ de revenus imposables :**
  - Le don moyen réalisé par les **foyers non imposables** est systématiquement **supérieur** à celui réalisé par les foyers imposables.
  - La différence entre ces deux valeurs augmente très fortement de 25000 à 80 000€ de revenus,
  - Puis elle stagne, voire diminue et les deux valeurs se rejoignent presque sur la tranche de revenus la plus élevée.

On constate donc que **les personnes qui optimisent leur fiscalité contribuent de façon significative à la collecte** des associations et fondations.

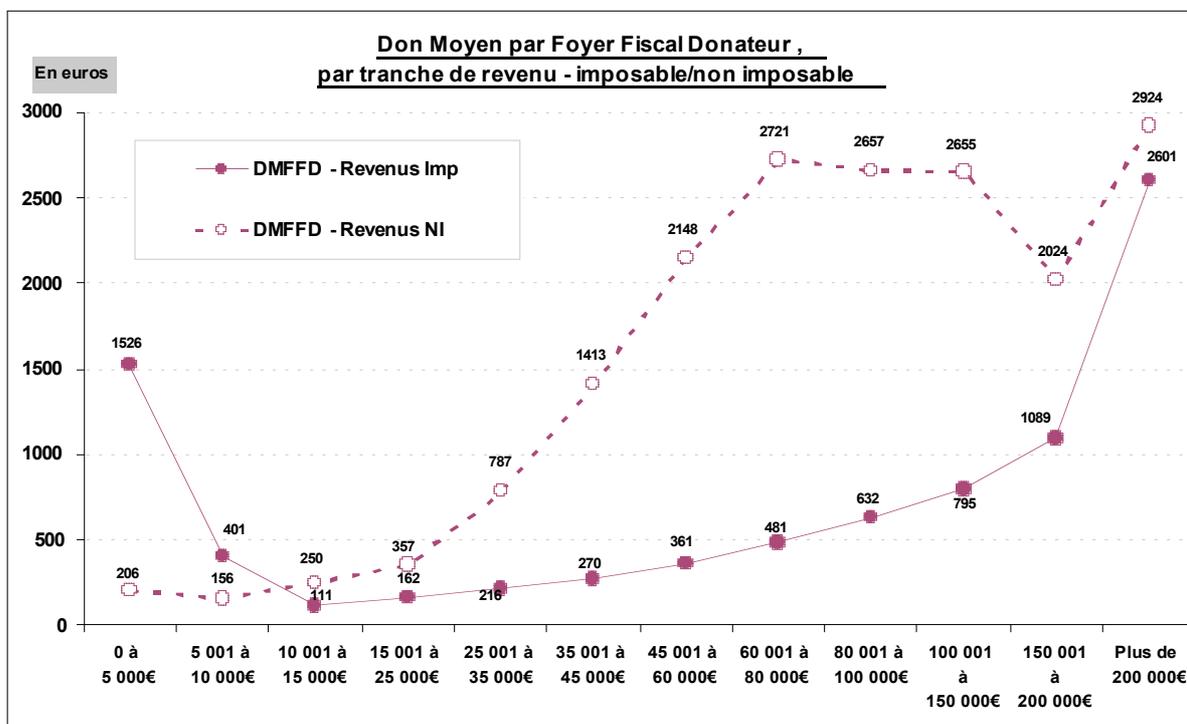
- **En dessous de 10 000 de revenus imposables, le phénomène s'inverse :**
  - Les **foyers non imposables** ont un don moyen assez bas, même s'il reste élevé par rapport au montant de leurs revenus imposables.  
Hypothèse : ce sont en majorité des foyers n'ayant que peu de revenu et globalement peu de moyens.
  - Les **foyers imposables** malgré un revenu imposable bas, ont un don moyen plus important que la moyenne, voire très élevé sur la tranche la plus basse.  
Hypothèse : cette catégorie compte une majorité de personnes ayant d'autres moyens que le RI. Il peut s'agir, par exemple, de personnes travaillant et déclarant leurs revenus à l'étranger.

Graphique II.4



Source : Direction Générale des Finances Publiques. Traitement CerPhi.

Graphique II.4b



Source : Direction Générale des Finances Publiques. Traitement CerPhi

## En résumé

Tranches de revenu imposable en €	Répartition en % / Total FF	Répartition en % / Total FFD	Densité des donateurs / FF en % (PFFD)	Montant total des Dons Déclarés en millions d'€	Répartition en % / Total DD	Don moyen en € (DMFFD)
0 à 5 000	13,4%	1,3%	1,4%	17	1,0%	252
5 001 à 10 000	14,4%	3,8%	3,9%	32	1,8%	159
10 001 à 15 000	19,0%	8,7%	6,7%	98	5,5%	212
15 001 à 25 000	24,5%	24,7%	14,7%	286	16,1%	219
25 001 à 35 000	12,8%	21,1%	24,0%	298	16,8%	267
35 001 à 45 000	6,7%	14,3%	31,1%	237	13,3%	312
45 001 à 60 000	4,7%	12,2%	38,1%	258	14,5%	398
60 001 à 80 000	2,3%	6,9%	42,7%	186	10,5%	511
80 001 à 100 000	0,9%	2,9%	45,0%	100	5,7%	651
100 001 à 150 000	0,8%	2,6%	46,7%	113	6,3%	810
150 001 à 200 000	0,2%	0,8%	47,8%	45	2,5%	1097
Plus de 200 000	0,2%	0,8%	50,3%	104	5,9%	2604
	<u>=100%</u>	<u>=100%</u>			<u>=100%</u>	

- Les Foyers Fiscaux ayant un revenu imposable < à 15 000 € : 47% des Foyers Fiscaux
  - Ils constituent 14% des Foyers Fiscaux Donateurs. Ils contribuent pour 8,5% au montant total des Dons Déclarés.
  - La proportion des Foyers Fiscaux Donateurs par rapport au total des Foyers fiscaux sur ces tranches de revenus est < à 7%
- Les Foyers Fiscaux ayant un revenu imposable compris entre 15 et 45 000 € : 44 % des Foyers Fiscaux
  - Ils constituent 60 % des Foyers Donateurs et contribuent pour 46 % au montant total des Dons Déclarés.
  - La proportion des Foyers Fiscaux Donateurs par rapport au total des Foyers fiscaux de sur ces tranches de revenus croit régulièrement de 15 à 38% avec l'augmentation du revenu imposable.
- Les Foyers Fiscaux ayant un revenu imposable > 45 000 € : 9 % des Foyers Fiscaux
  - Ils constituent 26% des Foyers Donateurs et contribuent pour 45,5 % au montant total des Dons Déclarés
  - La proportion des Foyers Fiscaux Donateurs par rapport au total des Foyers fiscaux de sur ces tranches de revenus se situe au-dessus de 42%.
- Sur tous ces indicateurs, les comportements des foyers imposables sont différents de ceux des non imposables

# III. Photographie de l'année 2008 selon l'âge du déclarant

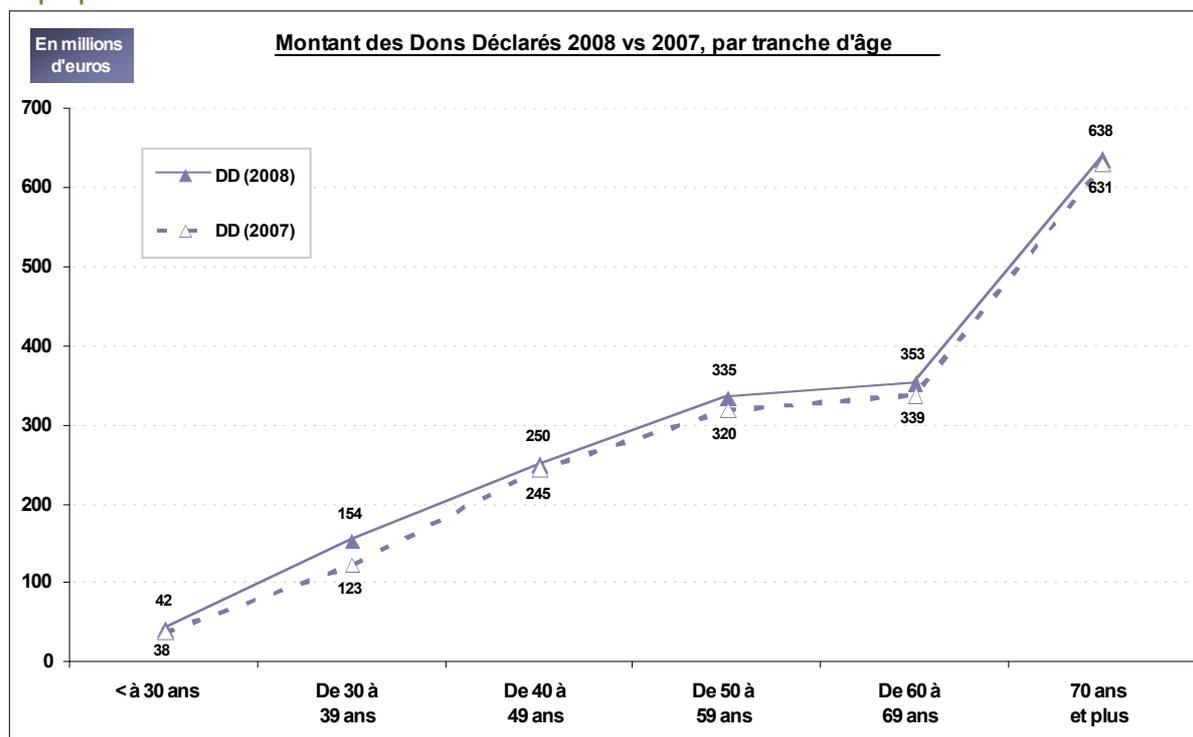
## III.1. Le montant des dons déclarés par tranche d'âge

La **progression des dons déclarés** augmente de façon quasiment linéaire avec l'âge des déclarants, avec seulement un **plateau** entre la tranche des 50-59 ans et celle des 60-69 ans. La progression reprend ensuite, et de façon très marquée, puisqu'elle est quasiment doublée pour les 70 ans et plus (**Graphique III.1.a**). La comparaison des deux dernières années fait apparaître un phénomène identique entre 2007 et 2008.

La **contribution des différentes** tranches d'âge au montant total varie fortement (**Tableau III.1.b**). Les foyers dont le déclarant a moins de 30 ans contribuent pour 2% au montant total des dons, alors que ceux qui ont plus de 70 ans réalisent 36% de ce montant. Au total, 75% des dons sont réalisés par des foyers dont le déclarant à 50 ans ou plus.

Les mêmes phénomènes se retrouvent d'année en année. Par rapport à l'année 2007, notons qu'en 2008 les montants déclarés par les 30-39 ans sont légèrement en augmentation au détriment de ceux des 70 ans et plus

Graphique III.1.a



Source : Direction Générale des Finances Publiques. Traitement CerPhi.

Tableau III.1.b

	En 2008	En 2007
< à 30 ans	2,4%	2,2%
De 30 à 39 ans	8,7%	7,3%
De 40 à 49 ans	14,1%	14,5%
De 50 à 59 ans	18,9%	18,9%
De 60 à 69 ans	19,9%	20,0%
70 ans et plus	36,0%	37,2%

Source : Direction Générale des Finances Publiques. Traitement CerPhi (Total = 100%).

## III.2. Les Foyers Fiscaux Donateurs et l'âge des déclarants

### III.2.1. Répartition sur les différentes tranches d'âge

Dans l'ensemble, les **Foyers Fiscaux** se répartissent de façon assez régulière sur les différentes tranches d'âge. Chacune compte entre 16% et 19% du total des foyers. Seule la tranche des **60-69 ans** accuse une baisse démographique et ne représente que 12% des foyers (graphique III.2.1a).

La répartition des foyers donateurs est très différente et irrégulière (graphique III.2.1b).

En dessous de 40 ans, la proportion de foyers donateurs est toujours inférieure à la proportion des foyers fiscaux sur chaque tranche d'âge. Au dessus de 40 ans, le phénomène s'inverse.

Aux extrêmes, les moins de 30 ans représentent 17% des foyers, et 4% des foyers donateurs ; les plus de 70 ans, qui constituent 18% des foyers, représentent 31% des foyers donateurs

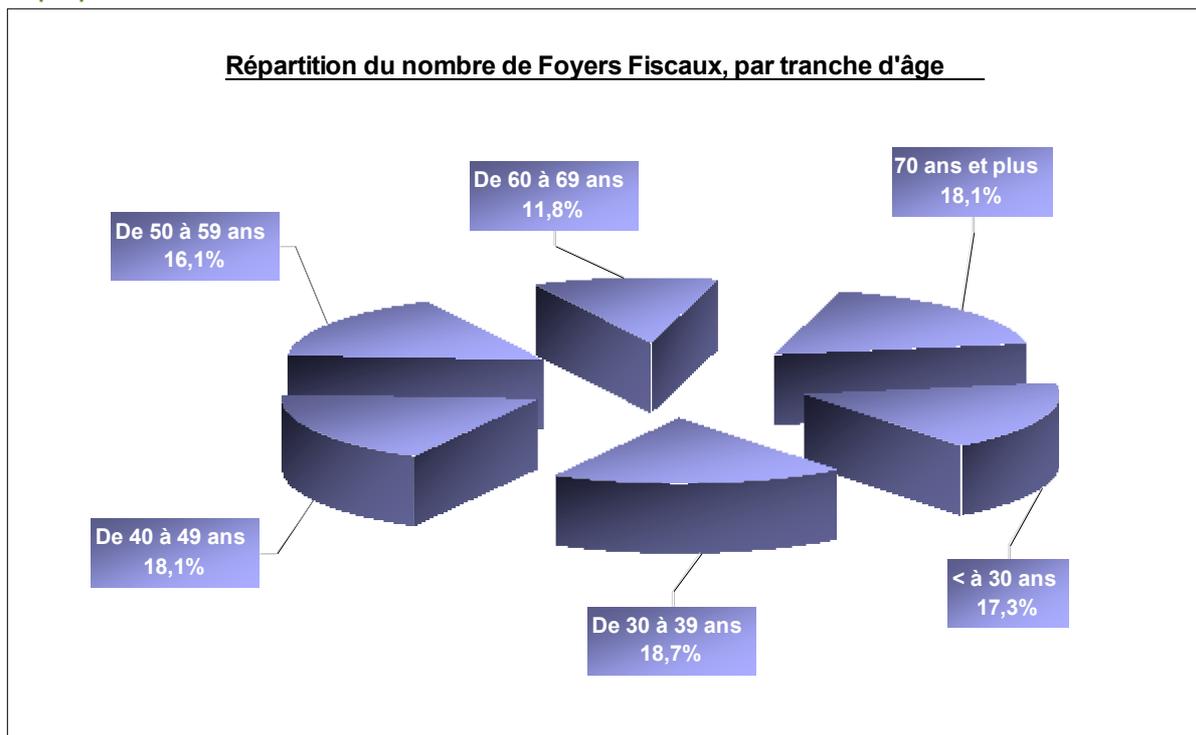
Les mêmes phénomènes caractérisaient déjà les années précédentes et par rapport à l'année 2007, on ne note aucune évolution (tableau III.2.1).

Tableau III.2.1

	FFD en 2008	FF en 2008	Diff.	FFD en 2007	FF en 2007	Diff.
< à 30 ans	4,0%	17,3%	-13	4,1%	17,3%	-13
De 30 à 39 ans	10,3%	18,7%	-8	10,5%	19,0%	-8
De 40 à 49 ans	15,9%	18,1%	-2	16,2%	18,1%	-2
De 50 à 59 ans	19,2%	16,1%	+3	19,5%	16,2%	+3
De 60 à 69 ans	19,5%	11,8%	+8	18,9%	11,3%	+8
70 ans et plus	31,0%	18,1%	+13	30,7%	18,0%	+13

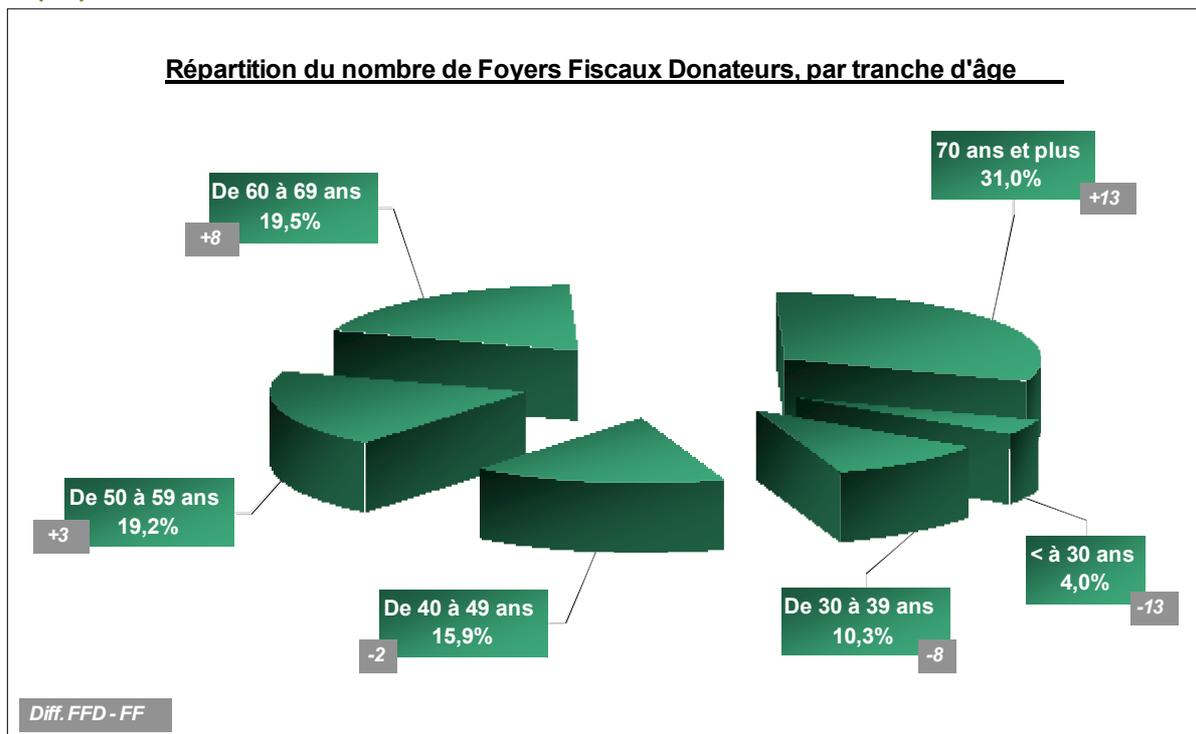
Source : Direction Générale des Finances Publiques. Traitement CerPhi (Total = 100%).

Graphique III.2.1a



Source : Direction Générale des Finances Publiques. Traitement CerPhi (Total = 100%).

Graphique III.2.1b



Source : Direction Générale des Finances Publiques. Traitement CerPhi (Total = 100%).

La différence entre le pourcentage de foyers fiscaux donateurs et celui de foyers fiscaux est indiquée en gris pour chaque tranche d'âge. Les deux graphiques se lisent ensemble.

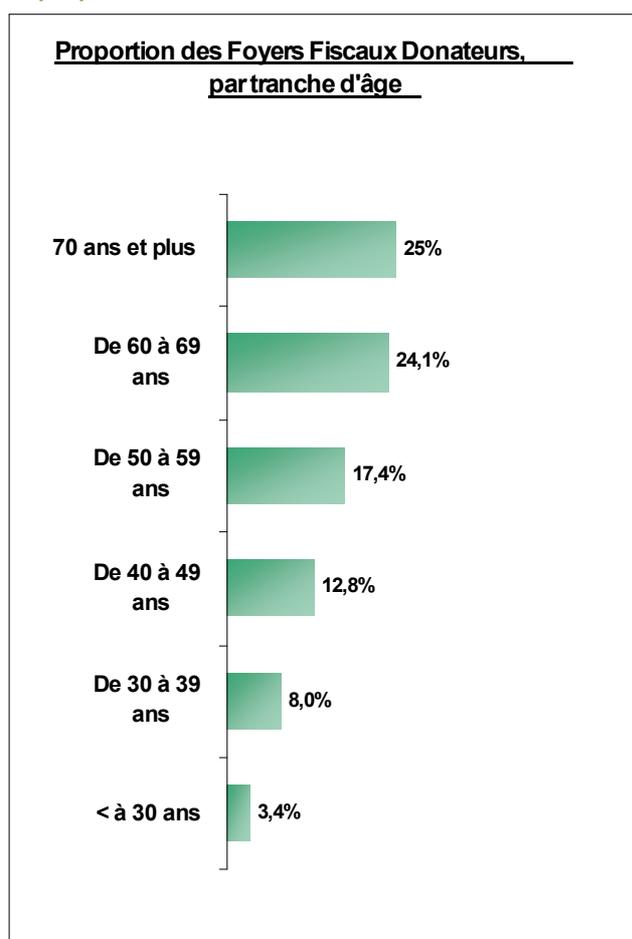
Lecture : « Les foyers dont le déclarant est âgé de plus de 70 ans représentent 18% du total des foyers fiscaux, alors qu'ils représentent 31% du total des foyers déclarant au moins un don ; d'où un différentiel de +13 points ».

### III.2.2. La densité des donateurs en fonction de leur âge

La proportion des foyers donateurs au sein des foyers fiscaux augmente globalement avec l'âge (Graphique III.2.2).

Il y a 3,4% de donateurs parmi les foyers fiscaux de moins de 30 ans, alors qu'elle se stabilise autour de 25% au-delà de 60 ans.

Graphique III.2.2



Source : Direction Générale des Finances Publiques. Traitement CerPhi.

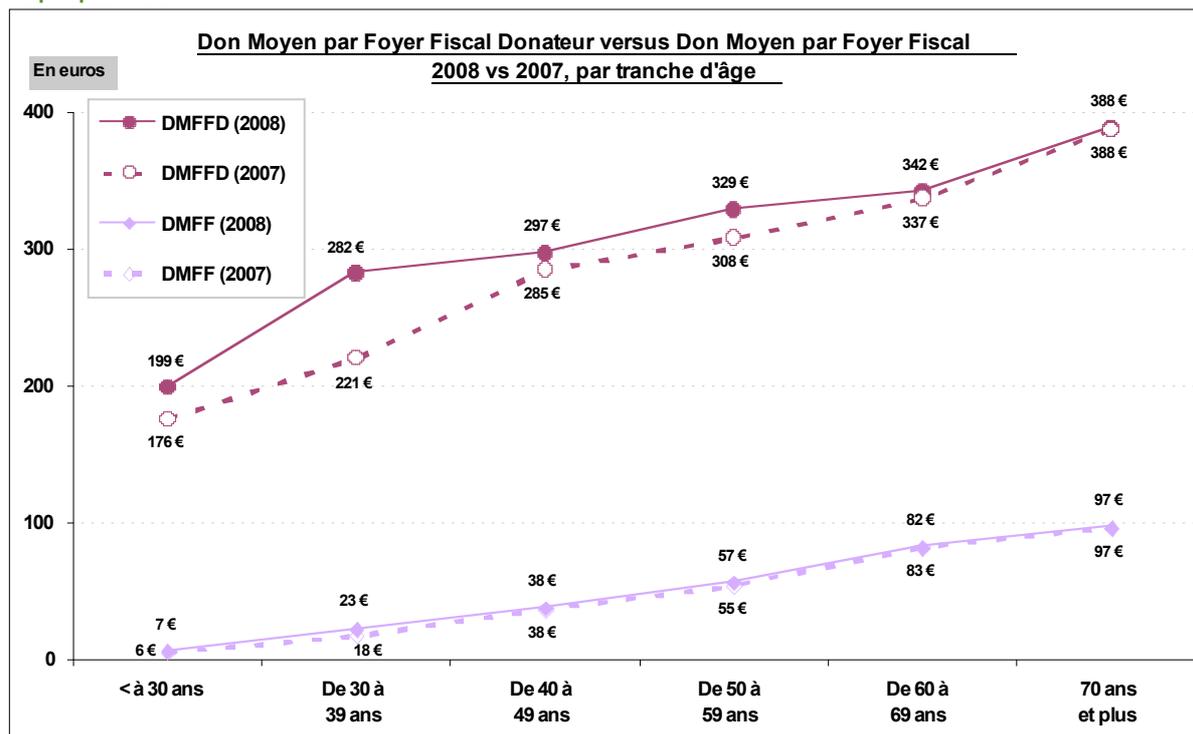
### III.2.3. Les foyers donateurs imposables Vs non imposables selon les différentes tranches d'âge

Les 21,5% de Foyers Donateurs non-imposables se répartissent de façon très différente des foyers imposables sur les tranches d'âge.

Il représentent un tiers des foyers donateurs de moins de 30 ans, 20% des 30-39 ans. Au delà leur proportion dans la totalité des foyers donateurs diminue.

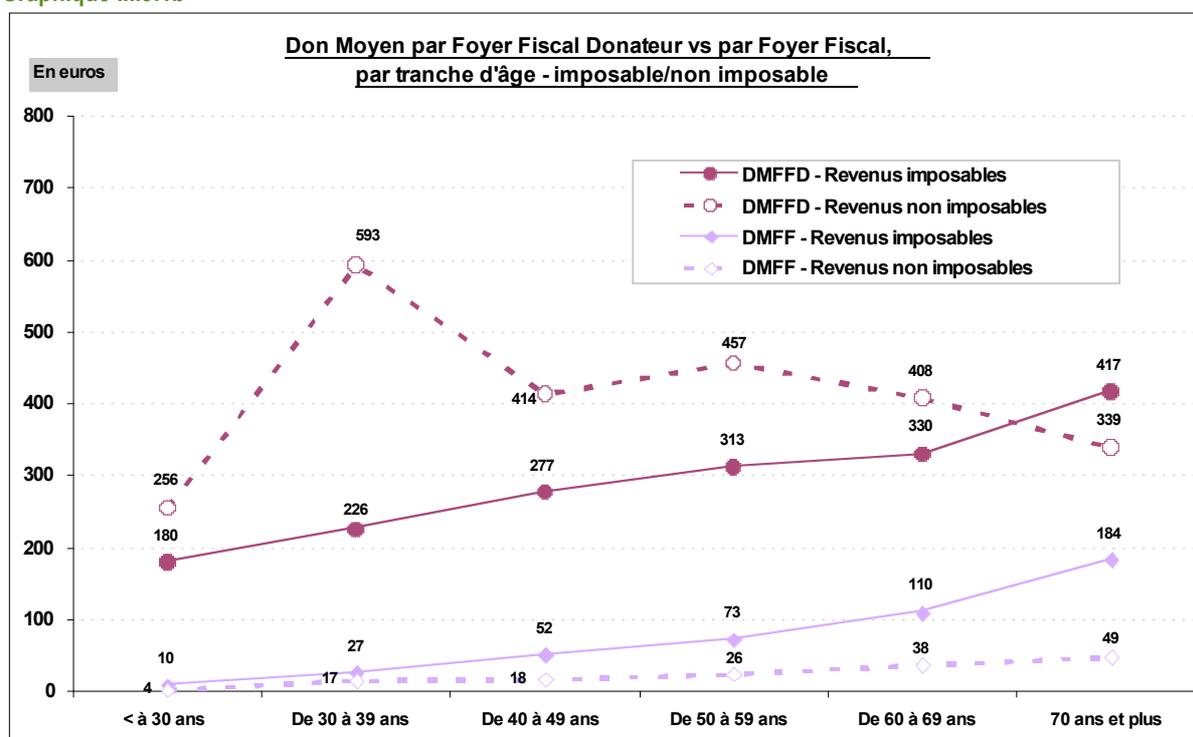


Graphique III.3.a



Source : Direction Générale des Finances Publiques. Traitement CerPhi.

Graphique III.3.1b



Source : Direction Générale des Finances Publiques. Traitement CerPhi.

## En résumé:

Tranches d'âge	Répartition en % / Total FF	Répartition en % / Total FFD	Densité des donateurs / FF en % (PFFD)	Montant total des Dons Déclarés en millions d'€	Répartition en % / Total DD	Don moyen en € (DMFFD)
< à 30 ans	17,3%	4,0%	3,4%	42	2,4%	199
De 30 à 39 ans	18,7%	10,3%	8,0%	154	8,7%	282
De 40 à 49 ans	18,1%	15,9%	12,8%	250	14,1%	297
De 50 à 59 ans	16,1%	19,2%	17,4%	335	18,9%	329
De 60 à 69 ans	11,8%	19,5%	24,1%	353	19,9%	342
70 ans et plus	18,1%	31,0%	25,0%	638	36,0%	388
	<u>_</u> =100%	<u>_</u> =100%			<u>_</u> =100%	

- Les foyers dont le déclarant a moins de 40 ans représentent 36% du total des foyers fiscaux, et 14,5 % des foyers donateurs. Ils contribuent à hauteur de 11% au montant total des dons déclarés.  
Les foyers non imposables sont proportionnellement plus nombreux sur des tranches d'âge que sur les autres, et ils contribuent à élever de façon significative le don moyen de la tranche des 30-39 ans
- Les foyers dont le déclarant a de 40 à 59 ans représentent 34% du total des foyers fiscaux, et 35% des foyers donateurs. Ils contribuent à hauteur de 33% au montant total des dons déclarés, et les foyers
- Les foyers dont le déclarant a plus de 60 ans représentent 30% du total des foyers fiscaux, et 50,5% des foyers donateurs. Ils contribuent à hauteur de 56% au montant total des dons déclarés, et les foyers

## IV. Approche géographique du don

23 régions ont été définies par le DGFP, comprenant les 22 régions métropolitaines dont la Corse, les DOM-TOM réunis en une région (appelée DOM-TOM). Contrairement aux années précédentes, les Français résidents à l'étranger n'ont pas été intégrés à ces données.

Nous proposons ici deux regards sur ces régions : selon la part qu'elles représentent au niveau du **montant total** des dons déclarés et selon la **densité des donateurs** au sein des foyers fiscaux.

### IV.1. Le montant total des dons déclarés par région

Une forte disparité régionale est observée sur la répartition de cet indicateur ([graphique IV.1.1](#)).

- 8 régions déclarent chacune moins de 2% du montant total des dons (11,6% ensemble)
- 8 régions déclarent chacune de 2% à 4% des dons (23,2% ensemble),
- 4 régions déclarent chacune de 4 à 5 % des dons (18,5% ensemble),
- 2 régions : PACA et Rhône Alpes déclarent respectivement 6,7% et 10,2% des dons (16,9% ensemble)
- L'Île de France fournit 31% des dons

Ce classement est **proche de celui réalisé par l'INSEE sur la base du PIB** des régions.

### IV.2. La densité des donateurs parmi l'ensemble des foyers fiscaux selon les régions

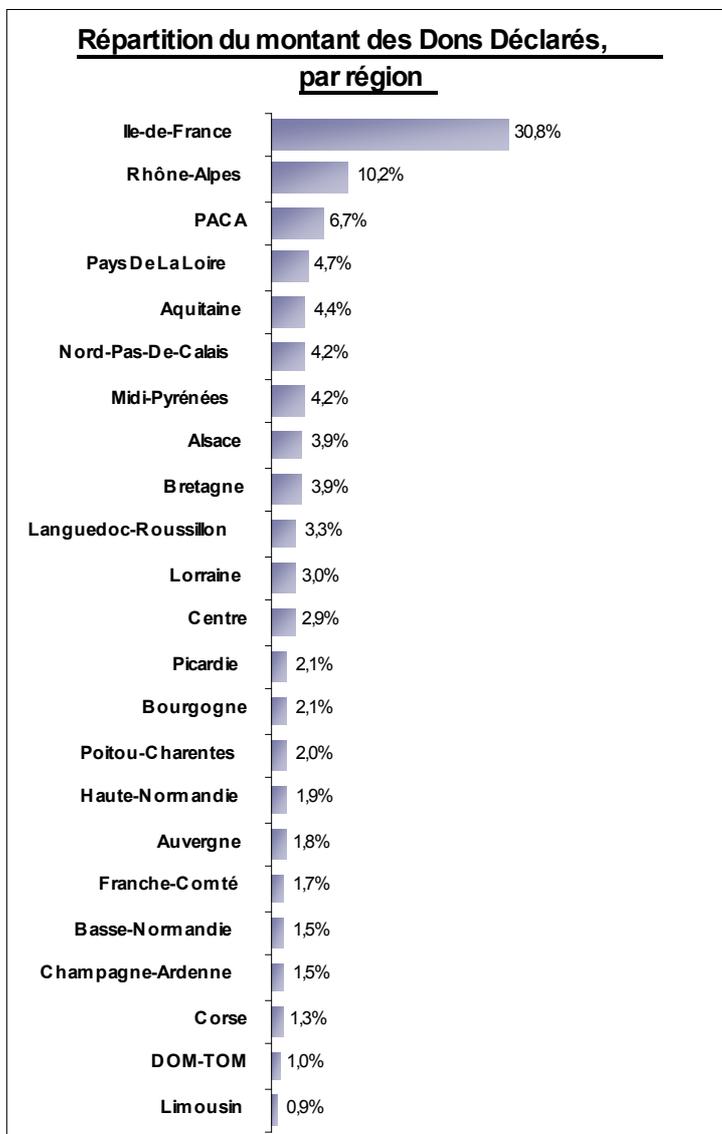
Si le montant total des dons déclaré dans une région est en rapport avec sa richesse et sa démographie, **la densité des donateurs** suit, elle, une logique totalement différente ([graphique IV.1.2](#)). Sur ce critère, les disparités sont beaucoup moins importantes d'une région à l'autre. La plupart des régions sont même dans des situations assez comparables.

La moyenne nationale est de **14,6% de foyers donateurs** parmi les foyers fiscaux d'une région. On observe que 17 des 23 régions ont un écart maximum de +2 ou -2 %, par rapport à cette moyenne.

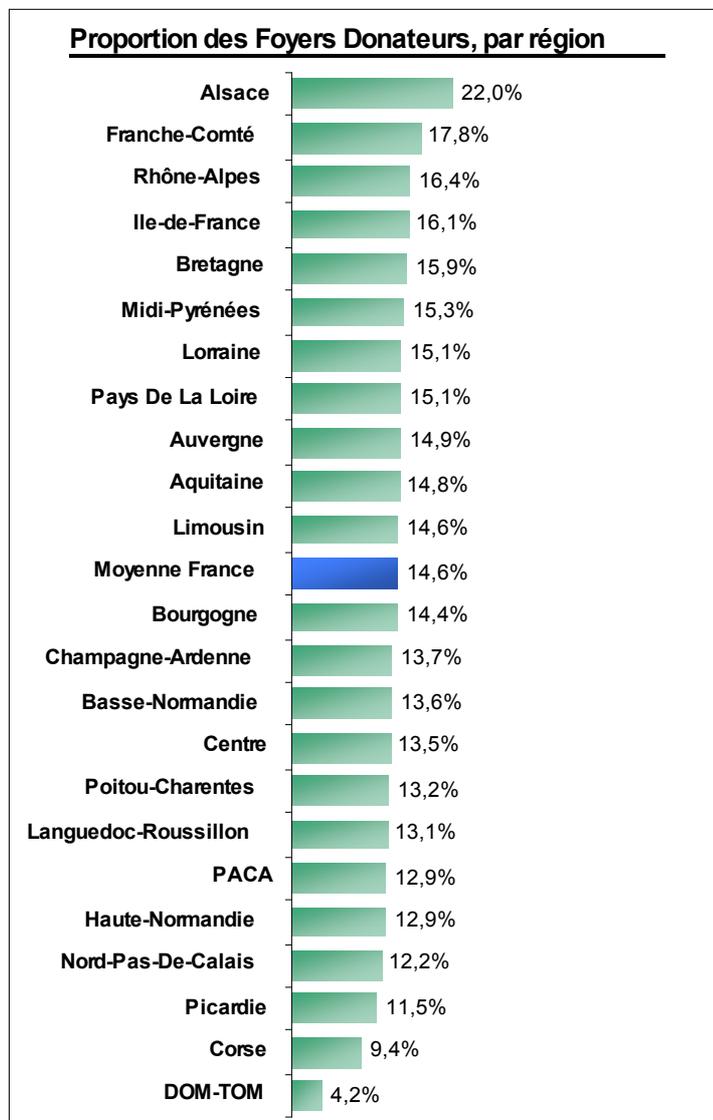
Comme on peut l'observer depuis longtemps, **l'Alsace** tient la tête du classement avec 22% de foyers donateurs et suivie de la Franche Comté avec 17,8% se démarquent fortement.

**La Corse** et les **DOM** –régions insulaires où la solidarité de proximité traditionnelle est extrêmement développée, ont des taux de donateurs inférieurs à 10%.

Graphique IV.1.



Graphique IV.1.



Source : Direction Générale des Finances Publiques. Traitement CerPhi (Total = 100%).

### IV.3. Le don moyen selon les régions

Comme pour la densité des donateurs, une majorité de régions ont des comportements semblables sur le critère de **don moyen par foyer donateur** : pour 20 régions sur 23 la différence maximale entre leur don moyen est de 90 euros. Ces valeurs n'ont que peu évolué entre 2007 et 2008, à l'exception de la Picardie dont le don gagne 60 €.

Trois régions sont remarquables pour leur don moyen, très supérieur à la moyenne : l'**Île-de-France**, les **DOM TOM** et la **Corse**.

Ces trois régions présentent toutefois des cas de figure très différents.

L'**Île-de-France** possède, à la fois, la plus forte contribution au montant total des dons (31%), une forte proportion de donateurs (en 4<sup>ème</sup> position), dans une population elle-même nombreuse, et un don moyen par foyer donateur très élevé (498 €) : Autrement dit, beaucoup de donateurs donnent des sommes importantes, constituant ainsi le montant total le plus élevé loin devant les autres régions.

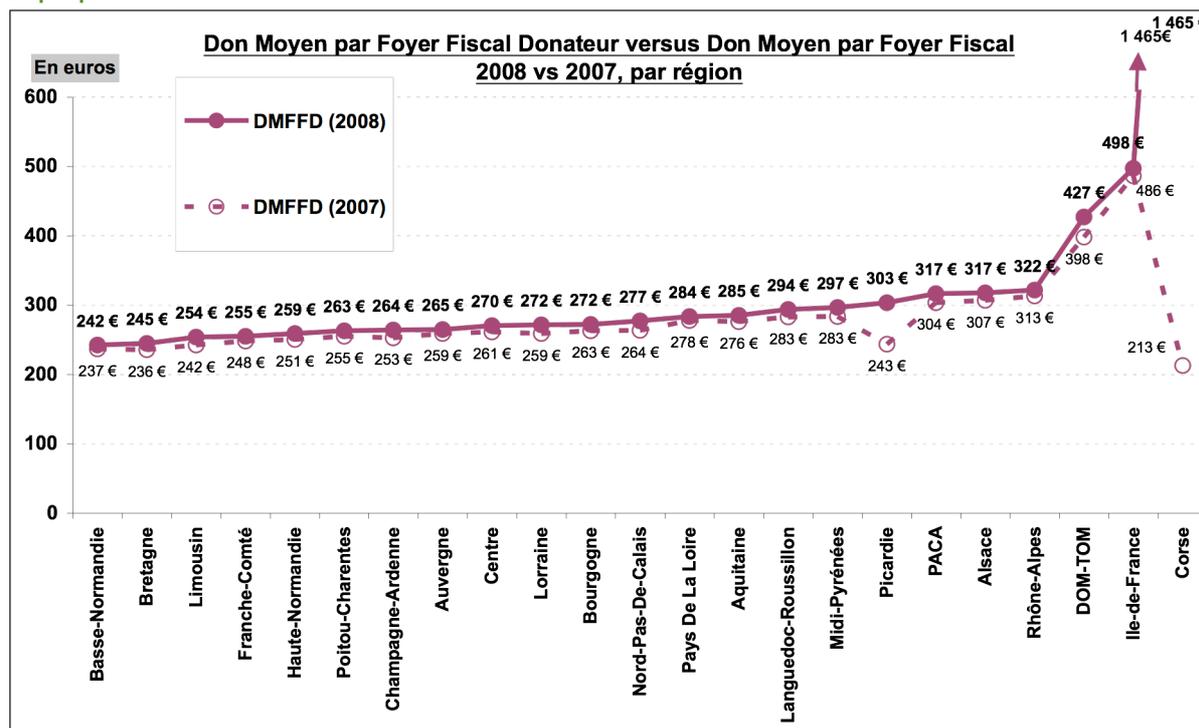
Les **DOM-TOM**, très peuplés, sont parmi les plus bas en termes de PIB et de PIB/habitant. Ils comptent très peu de foyers donateurs (moins de 4% des foyers fiscaux). Malgré un don moyen par foyer donateur élevé (427 €), le montant total reste donc limité.

La Corse a peu d'habitants. Elle réalise un peu plus de 1% au montant total des dons, avec 9% de foyers donateurs. Habituellement le don moyen par foyer donateur était l'un des plus bas (213 € en 2007).

2008 constitue une exception tout à fait remarquable, avec un don moyen de 1465 € par foyer donateur, qui s'explique par un ou des dons d'un montant tout à fait exceptionnel, réalisés sur une tranche de revenu et sur une tranche d'âge spécifiques.

On a ici une illustration de la façon dont un cas particulier peut modifier le profil d'une région dont la proportion de donateurs et le montant des dons sont globalement faibles.

Graphique IV.1.3



Source : Direction Générale des Finances Publiques. Traitement CerPhi.

## En bref

- On observe des écarts importants d'une région à l'autre en termes de montant des dons déclarés, écarts qui correspondent globalement à ceux de leur PIB  
Dans la majorité des régions, la densité des foyers donateurs est en revanche assez proche (17 régions présentent un écart de 4 points maximum sur ce critère) et le don moyen également.
- Le cas de **l'Alsace** est remarquable : Elle 8<sup>ème</sup> rang des régions en termes de contribution au montant total des dons (alors qu'elle est 12<sup>ème</sup> en PIB). Il ne s'agit pas d'une région très peuplée (13<sup>ème</sup> rang sur ce critère), mais le don y est très inscrit dans la tradition : elle détient la plus forte proportion de donateurs et réalise un don moyen élevé qui la place au 5<sup>ème</sup> rang de ce point de vue.

Pour rendre compte de la réalité, il faut aussi mentionner l'hétérogénéité à l'intérieur des régions. L'approche départementale est réalisée par le CerPhi sur demande.